

VI

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ET

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 1906.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour l'exercice 1906 s'élève à. fr. 33,836,207 »

Les crédits alloués pour 1905 montent à 36,062,194 35

DIMINUTION. . . . fr. 2,225,984 35

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

A. — Dépenses ordinaires.

Exercice 1906 fr. 32,254,207 »

— 1905 31,264,115 »

AUGMENTATION. . . . fr. 990,092 »

B. — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1906 fr. 1,582,000 »

— 1905 4,798,076 35

DIMINUTION. 3,216,076 35

Soit en moins pour l'exercice 1906. . . . fr. 2,225,984 35

L'augmentation des dépenses ordinaires et les propositions de dépenses exceptionnelles se justifient comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.**CHAPITRE 1^{er}.****ADMINISTRATION CENTRALE.***ART. 2. — Traitement des fonctionnaires, employés, etc.*

Crédit demandé pour 1906 fr. 661,784 »

— alloué pour 1905 644,000 »

AUGMENTATION. . . . fr. 17,784 »

destinée à faire face aux augmentations de traitement réglementaires à accorder en 1906.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 3. — *Fournitures de bureau, impressions, etc.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	62,125 »
— alloué pour 1905		67,125 »
DIMINUTION.	fr.	5,000 »

résultant de la disparition de la somme de 5,000 francs allouée en charge temporaire au Budget de 1905 pour le renouvellement d'une partie du mobilier de l'hôtel.

ART. 4. — *Bibliothèque du Département : achat de livres, etc.*

(Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1906	fr.	7,000 »
— alloué pour 1905		8,000 »
DIMINUTION.	fr.	1,000 »

La charge temporaire de 3,000 francs figurant au Budget de 1905 peut être réduite pour 1906 à 2,000 francs.

Cette dernière allocation permettra de continuer la publication du catalogue de la Bibliothèque par l'impression des parties Beaux-Arts, Sociologie, Sciences pures et Sciences appliquées.

CHAPITRE II.

PENSIONS ET SECOURS.

ART. 6. — *Premier terme des pensions, etc.* (Crédit non limitatif.)

Crédit demandé pour 1906	fr.	110,000 »
— alloué pour 1905		94,000 »
AUGMENTATION.	fr.	16,000 »

motivée par l'accroissement annuel du nombre des membres du personnel enseignant admis à la retraite.

ART. 7. — *Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance, etc.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	180,000 »
— alloué pour 1905		185,000 »
DIMINUTION.	fr.	5,000 »

provenant de l'extinction de certaines pensions.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 8 (ancien). — *Supplément de pension accordé, en vertu de l'arrêté royal du 21 juin 1862, à un instituteur communal.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	»
— alloué pour 1905		150 »
DIMINUTION.	fr.	150 »

L'ayant droit est décédé.

CHAPITRE III.

STATISTIQUE GÉNÉRALE.

ART. 15 (16 ancien). — *Bibliothèque de statistique : achat, etc. (Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.)*

La charge temporaire de 2.000 francs inscrite au Budget de 1905 doit être maintenue en vue de l'impression du catalogue de la Bibliothèque de la Commission centrale de statistique.

CHAPITRE IV.

AFFAIRES PROVINCIALES ET COMMUNALES.

ART. 16 (17 ancien). — *Traitements des gouverneurs, etc.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	450,800 »
— alloué pour 1905		450,384 »
AUGMENTATION.	fr.	416 »

destinée à l'augmentation du traitement d'un greffier provincial par application de l'article 120 de la loi provinciale.

ART. 17 (18 ancien). — *Traitements des employés, etc.*

Crédit demandé pour 1906.	fr.	1,253,608 »
— alloué pour 1905.		1,228,451 »
AUGMENTATION.	fr.	25,157 »

Les traitements des fonctionnaires et employés des administrations provinciales s'élèveront, au 1^{er} janvier 1906, à 1,226,965 francs; les augmentations de traitement à accorder dans le courant de l'année porteront la dépense à 1,253,608 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 19 (20 ancien). — *Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement, etc.*

Crédit demandé pour 1906	fr. 491,790 »
— alloué pour 1905	492,113 »
DIMINUTION.	fr. 323 »

provenant des mutations survenues en 1905 dans le personnel des bureaux des commissariats d'arrondissement.

CHAPITRE V.

AFFAIRES ÉLECTORALES.

ART. 22 (23 ancien). — *Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales, etc.*

Crédit demandé pour 1906	fr. 35,000 »
— alloué pour 1905	30,000 »
AUGMENTATION.	fr. 5,000 »

nécessaire pour couvrir les frais de la répartition des électeurs en sections en vue des élections législatives de 1906.

ART. 25 (26 ancien). — *Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'État. Jetons de présence et indemnités de déplacement dus aux membres des bureaux, etc.* (Crédit non limitatif.)

Crédit demandé pour 1906	fr. 190,000 »
— alloué pour 1905	25,000 »
AUGMENTATION.	fr. 165,000 »

Il doit être procédé en 1906 au renouvellement de la première série de la Chambre des Représentants.

En 1902, la confection et la distribution du papier électoral et l'allocation des jetons de présence et des indemnités de déplacement aux membres des bureaux ont occasionné une dépense de 153,839 francs; cette dépense atteindra vraisemblablement 170,000 francs environ en 1906, par suite de l'accroissement normal du nombre des bureaux de vote. Le restant du crédit demandé, soit 20,000 francs, est destiné à renouveler la réserve de papier électoral.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 26 (27 ancien). — *Remboursement au Département des Chemins de fer, etc., des frais de transport des électeurs, etc.* (Crédit non limitatif.)

Crédit demandé pour 1906	fr.	75,000	»
— alloué pour 1905		5,000	»
AUGMENTATION.	fr.	70,000	»

Les frais de transport des électeurs se sont élevés en 1902 à 55,962 francs. Il y a lieu de prévoir pour 1906 une notable augmentation de frais résultant de l'accroissement du nombre des électeurs.

CHAPITRE VII.

GARDE CIVIQUE ET CORPS DE SAPEURS-POMPIERS.

ART. 34 (35 ancien). — *Tir national : personnel permanent, frais de route et de séjour du greffier.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	34,900	»
— alloué pour 1905		32,900	»
AUGMENTATION.	fr.	2,000	»

Par suite de l'installation de cibles électriques, il y aura lieu de pourvoir en 1906 à l'emploi de chef électricien créé par le nouveau règlement organique du Tir national et auquel est attaché un traitement de 1,500 francs. D'autre part, une somme de 500 francs est nécessaire à raison d'augmentations de traitement réglementaires.

ART. 36 (37 ancien). — *Grands concours annuels de tir : frais d'organisation, etc.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	50,000	»
— alloué pour 1905		45,000	»
AUGMENTATION.	fr.	5,000	»

La partie du crédit affectée aux frais d'organisation des concours (7,000 francs) est devenue insuffisante par suite de l'augmentation du nombre des tireurs qui fréquentent ces concours. On propose de porter cette allocation à 12,000 francs, de manière à équilibrer la dépense réelle sans porter atteinte à la partie du crédit qui est destinée à l'achat des prix du concours national et du concours international.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 37 (38 ancien). — *Subsides pour la construction et l'amélioration de tirs à la cible en province.* (Y compris une somme de 100,000 francs en charge temporaire.)

L'article 37 de la loi du 9 septembre 1897 fixe à un tiers au maximum la part d'intervention de l'État dans la construction des tirs à la cible de la garde civique.

Le crédit normal affecté à cet objet a été augmenté, au Budget de 1905, d'une somme de 100,000 francs en charge temporaire en vue du subside à allouer pour le tir d'Ostende, dont le devis s'élève à 600,000 francs; cette charge temporaire doit être maintenue au Budget de 1906 pour faire face au second terme du subside.

ART. 38 (39 ancien). — *Subsides pour concours de tir aux armes de guerre; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées-prix de tir.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	25,000	»
— alloué pour 1905		20,000	»
AUGMENTATION.	fr.	5,000	»

Ce crédit présente depuis trois ans une insuffisance qui s'accroît d'une année à l'autre par suite de l'accroissement du nombre des gardes qui prennent part aux concours locaux organisés par les chefs de la garde civique.

D'autre part, le Gouvernement estime qu'il convient de donner également des prix aux corps de sapeurs-pompiers communaux, armés de fusils fournis par l'État, ainsi qu'aux sociétés formées au sein de la milice citoyenne, qui organisent des concours de tir.

CHAPITRE VIII.

DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.

ART. 42 (43 ancien). — *Décoration civique : achat des insignes, impression des diplômes et frais de distribution.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	31,000	»
— alloué pour 1905		25,000	»
AUGMENTATION.	fr.	6,000	»

Le crédit de 25,000 francs a été dépassé de près de 9,000 francs en 1904 et il est probable que la dépense ne sera pas moindre en 1905. Néanmoins on se borne à demander pour 1906 une augmentation calculée sur la dépense moyenne des trois dernières années.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE X.

SCIENCES ET LETTRES.

ART. 45 (46 ancien). — *Subsides et encouragements, etc.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	244,900	»
— alloué pour 1905		219,900	»
AUGMENTATION.	fr.	25,000	»

Le Gouvernement est désireux de pouvoir augmenter de moitié environ les deux postes suivants du crédit :

LITTÉRA *a* DES DÉVELOPPEMENTS. — Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques, etc. — Allocation actuelle : 23,425 francs.

LITTÉRA *c* DES DÉVELOPPEMENTS. — Souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires. — Allocation actuelle : 24,000 francs.

I. — Si la Belgique occupe une place de premier rang sur le terrain du progrès économique, son activité se manifeste d'une manière non moins heureuse dans l'ordre des choses scientifiques et littéraires. Les initiatives qui se produisent en ces matières et qui méritent d'être encouragées dans l'intérêt de l'avancement intellectuel du pays et de son renom à l'étranger sont de plus en plus nombreuses, et l'allocation budgétaire destinée à les soutenir est devenue insuffisante, si modeste que soit la mesure des encouragements.

II. — Dès 1862, une circulaire du Département de l'Intérieur, signée par Rogier, attirait l'attention des administrations provinciales et communales sur la haute utilité des bibliothèques populaires.

Il y a vingt-cinq ans, il n'existait encore que quelques centaines de ces institutions auxiliaires d'instruction et d'éducation des classes laborieuses. En 1903, lors du dernier recensement, le nombre de celles qui étaient reconnues et participaient aux distributions de livres faites par le Gouvernement s'était élevé à 1,067; ce nombre doit dépasser aujourd'hui 1,200.

Il est évident qu'une somme annuelle de 24,000 francs ne suffit point à aider les bibliothèques existantes dans leur développement et à contribuer à la formation du premier fonds nécessaire là où pareille institution n'existe pas encore.

ART. 48 (49 ancien). — *Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel, etc.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	32,400	»
— alloué pour 1905		31,900	»
AUGMENTATION.	fr.	500	»

Cette légère augmentation s'applique à la partie du crédit affectée aux traitements du personnel du secrétariat.

NOTE PRELIMINAIRE.

ART. 49 (50 ancien). — *Observatoire royal : personnel, etc.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	120,733	»
— alloué pour 1905		119,625	»
AUGMENTATION.	fr.	1,108	»

destinée à faire face aux augmentations de traitement réglementaires.

ART. 50 (51 ancien). — *Observatoire royal : frais de matériel, etc.*

(Y compris une somme de 23,900 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1906	fr.	88,870	»
— alloué pour 1905		87,170	»
AUGMENTATION.	fr.	1,700	»

La charge permanente doit être augmentée d'une somme de 1,000 francs représentant le salaire d'un ouvrier supplémentaire.

D'autre part, la charge temporaire de 23,200 francs, inscrite au Budget de 1905, doit être augmentée de 700 francs pour faire face aux dépenses suivantes :

Impression des arriérés et des photographies du ciel	fr.	6,800	»
Acquisition et remise en état d'instruments		12,600	»
Ameublement de nouveaux bureaux		2,500	»
Achèvement des cartes pendulaire et magnétique		1,500	»
Achat de livres		500	»

ART. 52 (53 ancien). — *Bibliothèque royale : matériel et acquisitions.*

(Y compris une somme de 7,500 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1906	fr.	117,600	»
— alloué pour 1905		107,650	»
AUGMENTATION.	fr.	9,950	»

La somme de 3,500 francs portée en charge temporaire au Budget de 1905 doit être maintenue en 1906 en vue de la continuation de la publication du catalogue des manuscrits; de plus, il y a lieu d'y ajouter une somme de 4,000 francs devant servir à l'impression du catalogue des estampes.

Le surplus de l'augmentation sollicitée, soit 5,950 francs, se rapporte au service ordinaire et se justifie principalement par les causes suivantes : dépense supplémentaire d'électricité; augmentation de la quantité d'ouvrages à relier; impression d'une liste trimestrielle des accroissements; organisation d'un service de nettoyage des livres.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 53 (54 ancien). — *Musée royal d'histoire naturelle : personnel, etc.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	117,100	»
— alloué pour 1905		105,100	»

AUGMENTATION. . . fr. 12,000 »

destinée au paiement des traitements de nouveaux surveillants devenus nécessaires par suite de l'occupation de la nouvelle aile du Musée.

ART. 54 (55 ancien). — *Musée royal d'histoire naturelle : matériel, etc.*
(Y compris une somme de 5,000 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1906	fr.	69,450	»
— alloué pour 1905		94,450	»

DIMINUTION. . . fr. 25,000 »

Le Budget de 1905 comprend sous cet article une charge temporaire de 50,000 francs se décomposant de la manière suivante :

a) 10,000 francs formant le dernier terme d'une dépense de 60,000 francs consacrée à l'exploration scientifique de la côte;

b) 20,000 francs pour frais d'aménagement des collections, nouvel étiquetage et notices explicatives.

Ces deux éléments du crédit de 1905 disparaissent, mais il y a lieu d'inscrire au Budget de 1906 une somme de 5,000 francs en charge temporaire, destinée aux sondages des Hinders, bancs situés à 40 kilomètres environ de la côte, et à l'élaboration des matériaux très considérables recueillis dans les explorations précédentes. Cette somme de 5,000 francs constitue un premier acompte sur une dépense totale évaluée à 15,000 francs et susceptible d'être répartie sur trois exercices.

ART. 55 (56 ancien). — *Participation de la Belgique aux travaux d'exploration hydrographique et biologique, en exécution du programme du Conseil international pour l'exploration de la mer.* (Charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1906 : 18,000 francs.

Le but du Bureau international de Copenhague est d'organiser une exploration méthodique de la mer du Nord et des eaux adjacentes, aux fins de recueillir des données scientifiques qui pourront notamment servir de base à une réglementation internationale de la pêche.

La plupart des pays intéressés avaient décidé de participer à cette entreprise pour un terme de trois ans. La Belgique est de ce nombre, et trois crédits ont été successivement votés en vue de sa contribution aux frais du

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Bureau international et à ceux des croisières organisées annuellement, savoir : 12,300 francs au Budget de 1903 et 18,000 francs aux Budgets de 1904 et 1905.

Le Gouvernement belge ayant adhéré à la demande qui lui a été faite de continuer sa participation pendant une année de plus dans le but de mener à bonne fin l'œuvre commune, un dernier crédit de 18,000 francs est nécessaire en 1906.

ART. 56 (57 ancien). — *Archives générales du Royaume à Bruxelles : personnel; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	90,600	»
— alloué pour 1903		89,300	»
AUGMENTATION.	fr.	1,300	»

nécessaire pour faire face à quelques augmentations de traitement.

ART. 59 (60 ancien). — *Frais de publication des Inventaires des archives, etc.*
(Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.)

Il est nécessaire de maintenir en 1906 la charge temporaire de 6,000 francs inscrite au Budget de 1903, en vue de continuer l'impression des inventaires analytiques et sommaires des archives de l'État et d'accorder des subsides aux administrations communales qui publient des inventaires de leurs anciennes archives.

CHAPITRE XI.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

ART. 63 (64 ancien). — *Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État, etc.*

Crédit demandé pour 1906.	fr.	1,802,450	»
— alloué pour 1905.		1,756,100	»
AUGMENTATION.	fr.	46,350	»

nécessitée par les causes suivantes :

- 1^o Promotion de plusieurs professeurs à l'ordinariat;
- 2^o Augmentations normales de traitement à accorder à un certain nombre de membres du personnel enseignant et du personnel administratif;
- 3^o Création de divers emplois auxiliaires dans le personnel enseignant (chargés de cours ou assistants, préparateurs ou aides-préparateurs) et de quelques emplois dans le personnel des gens de service, à raison tant de l'extension des instituts ressortissant aux universités de l'État que de l'augmentation constante du nombre des étudiants.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 64 (63 ancien). — *Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	573,900	»
— alloué pour 1905		558,000	»
AUGMENTATION.		17,900	»

L'indemnité temporaire de logement, de chauffage et d'éclairage, s'élevant à 2,000 francs, allouée depuis plusieurs années à l'administrateur-inspecteur de l'Université de Liège, disparaît du Budget à partir de l'année 1906.

Par contre, le crédit doit être augmenté à raison de l'accroissement de dépenses domestiques qui résulte de l'extension des locaux universitaires (consommation de charbon, de gaz, d'électricité, d'eau, etc.) et aussi en vue de pourvoir différents services, anciens ou nouveaux, d'une dotation annuelle en rapport avec leurs besoins et avec le nombre de plus en plus grand des étudiants.

ART. 75 (ancien). — *Frais de publication du dix-huitième rapport triennal sur la situation de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'État.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	»
— alloué pour 1905		2,500
DIMINUTION.	fr.	2,500

Cette dépense ne se reproduit que tous les trois ans.

CHAPITRE XII.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

ART. 78 (80 ancien). — *Traitements ou indemnités du personnel des sections normales d'enseignement moyen, etc.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	108,000	»
— alloué pour 1905		88,000	»
AUGMENTATION.	fr.	20,000	»

Ce crédit doit être porté à 108,000 francs en vue de la revision des dispositions qui régissent les traitements du personnel de l'enseignement normal moyen.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 80 (82 ancien). — *Jurys d'examen de l'enseignement moyen :
frais de voyage, etc.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	50,000	»
— alloué pour 1903		42,000	»
AUGMENTATION.	fr.	8,000	»

justifiée par le nombre de plus en plus considérable des récipiendaires. Les dépenses de 1903 se sont élevées à près de 46,000 francs et le crédit de 42,000 francs porté au Budget de 1904 a dû être augmenté d'un crédit supplémentaire de 7,500 francs.

ART. 83 (85 ancien). — *Subsides (traitements, indemnités, suppléments
de minerval, etc.) aux athénées royaux, etc.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	4.068,832	»
— alloué pour 1903.		3,998,832	»
AUGMENTATION.	fr.	70,000	»

Le calcul précis des augmentations de traitement réglementaires à accorder en 1906, basé sur la composition actuelle du personnel enseignant des athénées royaux et des écoles moyennes, accuse une dépense présumée supérieure de 105,093 francs au montant du crédit de 1903. Tenant compte des démissions, des décès et des mises à la retraite ou en disponibilité qui sont à prévoir, on estime qu'une augmentation de 70,000 francs sera suffisante.

CHAPITRE XIII.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

ART. 94 (96 ancien). — *Frais de voyage des inspecteurs, etc.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	206,300	»
— alloué pour 1903		202,300	»
AUGMENTATION.	fr.	4,000	»

D'après les résultats des années précédentes, on estime qu'une somme de 206,300 francs est nécessaire pour couvrir les frais de voyage de l'inspection scolaire à imputer sur le crédit de l'article 94.

Cette somme est supérieure de 4,000 francs au crédit alloué au Budget de 1903.

L'augmentation se justifie par l'accroissement du nombre des écoles et des classes à visiter annuellement.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 95 (97 ancien). — *Traitements des inspecteurs diocésains principaux, etc.*
Frais de route et de séjour, etc.

Crédit demandé pour 1906	fr.	121,100	»
— alloué pour 1905		111,200	»
AUGMENTATION.		fr.	9,900 »

L'accroissement du nombre des écoles subsidiées par l'État entraîne la nécessité de créer trois nouvelles places d'inspecteur diocésain.

ART. 101 (103 ancien). — *Frais des conférences des instituteurs, etc.*

Crédit demandé pour 1906	fr.	187,000	»
— alloué pour 1905		180,000	»
AUGMENTATION.		fr.	7,000 »

justifiée par l'accroissement du nombre des membres du personnel enseignant des écoles primaires communales, adoptées et adoptables qui assistent aux conférences.

ART. 103 (105 ancien). — *Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : subsides, etc.*

Crédit demandé pour 1906.	fr.	11,005,000	»
— alloué pour 1905.		10,668,000	»
AUGMENTATION.		fr.	337,000 »

Ainsi qu'on l'a fait remarquer antérieurement, le nombre et la population des écoles primaires communales, adoptées et adoptables à subventionner par l'État, en exécution de l'article 8 de la loi organique de l'enseignement primaire, ne cessent de s'accroître en raison tant de l'augmentation de la population du Royaume que de l'amélioration de la fréquentation scolaire.

Le mouvement de la population totale de ces écoles pendant ladite période s'établit ainsi qu'il suit :

Nombre d'élèves en 1898.	774,989
— 1904.	859,436
Augmentation en six ans.	84,447
— annuelle moyenne	14,074

La dépense totale est évaluée pour 1905 à 10,753,000 francs.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme, pour la fixation du crédit de 1906, le montant de l'augmentation annuelle moyenne constatée pour la période de 1898 à 1904, soit 252,000 francs

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 110 (112 ancien). — *Service annuel ordinaire des écoles gardiennes.
Service annuel ordinaire des écoles d'adultes, etc.*

Crédit demandé pour 1906.	fr.	2,562,000	»
— alloué pour 1905		2,422,000	»
AUGMENTATION.	fr.	140,000	»

Le nombre et l'importance des écoles gardiennes et des écoles d'adultes subventionnées par l'État ont continué à s'accroître en 1904-1905 dans une proportion sensiblement égale à celle constatée pour la période 1898-1904.

Le mouvement de la population totale de ces deux catégories d'écoles durant ladite période s'établit ainsi qu'il suit :

	NOMBRE D'ÉLÈVES	
	des écoles gardiennes	des écoles d'adultes.
En 1898.	194,807	102,531
En 1904.	254,655	193,907
Augmentation en six ans	59,848	91,376
— annuelle moyenne	9,974	15,229

En vue de l'allocation des subsides calculés sur les bases fixées par le règlement organique du 21 septembre 1898, il y a lieu d'augmenter le crédit voté pour 1905 d'une somme de 140,000 francs représentant l'accroissement annuel moyen de la dépense dans le cours de la période prémentionnée.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XV.

SERVICES DIVERS.

ART. 116 (118 ancien). — *Enseignement supérieur. — Construction, amélioration, ameublement et outillage scientifique des nouveaux locaux universitaires.*

Crédit demandé : 317,400 francs.

Ce crédit est destiné jusqu'à concurrence de 205,500 francs à l'Université de Gand, et jusqu'à concurrence de 111,900 francs à l'Université de Liège.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

A. — UNIVERSITÉ DE GAND.

1° Complément d'ameublement pour certains locaux. . . fr.	2,400 »
2° Matériel nécessaire à la conservation des pièces d'autopsie particulièrement intéressantes en vue des démonstrations d'anatomie pathologique	2,000 »
3° La création d'un nouveau jardin botanique nécessite l'acquisition d'ustensiles de jardinage et d'une collection variée de plantes vivantes; d'autre part, l'outillage scientifique du laboratoire de botanique doit être complété par l'acquisition d'un certain nombre de microscopes	9,000 »
4° Outillage scientifique du cours d'archéologie	400 »
5° La bibliothèque de l'Université présente des lacunes au point de vue de l'enseignement dans la Faculté de philosophie et lettres. Un premier crédit de 10,000 francs est demandé en vue de pourvoir partiellement à cette insuffisance.	10,000 »
6° Il est indispensable de doter la clinique ophtalmologique de quelques appareils d'invention récente dont le coût est évalué à	3,700 »
7° Depuis la création du grade d'ingénieur électricien, le nombre des élèves de l'École spéciale des arts et manufactures qui aspirent à l'obtention du diplôme s'accroît d'année en année dans une mesure dépassant les prévisions. Il est devenu nécessaire d'augmenter l'outillage du laboratoire d'électricité théorique et l'on prévoit de ce chef une dépense de 45,000 francs, qui pourra être répartie sur trois exercices. Premier acompte	15,000 »
D'autre part, la ventilation du laboratoire d'électricité industrielle laisse à désirer. La dépense à faire pour remédier à cet état de choses est évaluée à	3,000 »
8° Travaux d'achèvement des nouveaux Instituts :	
Instituts Rommelaere et de la Biloque	25,000 »
Institut clinique y compris l'annexe de physiothérapie	105,000 »
Institut botanique et nouveau jardin botanique	30,000 »
	160,000 »
TOTAL POUR L'UNIVERSITÉ DE GAND. . . fr.	205,500 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

B. — UNIVERSITÉ DE LIÈGE.

1° Outillage nécessaire à l'enseignement de l'égyptologie, de l'archéologie et de l'histoire de l'art	6,200 »
(Une allocation de 4,500 francs a été portée au Budget de 1904 en vue des premières acquisitions les plus indispensables.)	
2° Complément du matériel de la Faculté de philosophie et lettres pour le cours d'épigraphie latine	200 »
3° Outillage scientifique du cours de statistique rattaché à la Faculté de droit	5,000 »
4° Renouvellement de la collection des produits chimiques organiques nécessaires à l'enseignement de la Faculté des sciences	2,500 »
5° Le laboratoire de mécanique et de physique industrielle dépendant de la Faculté technique doit être déplacé pour être rapproché de l'Institut spécial nouvellement construit. D'autre part, ce laboratoire est absolument insuffisant en ce qui concerne les démonstrations relatives à la résistance des matériaux et aux installations de moteurs à gaz et de gazogènes, et il ne possède rien quant aux moteurs hydrauliques et aux turbines à vapeur.	
Les dépenses à faire pour le déplacement du laboratoire et son outillage scientifique dépasseront 100,000 francs, mais cette somme permettra de faire face aux travaux et acquisitions à effectuer en 1906	100,000 »
TOTAL POUR L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE. . . fr.	111,900 »

ART. 117 (119 ancien). — *Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux.*

Crédit demandé : 44,600 francs.

Le Gouvernement s'était engagé, dès 1885, à intervenir dans les frais d'amélioration des locaux de l'école moyenne de Couvin, et cet engagement a été confirmé à plusieurs reprises au cours des négociations avec la ville de Couvin. Celle-ci, après avoir pendant longtemps réclamé un subside plus élevé, ayant enfin accepté les propositions du Gouvernement, le moment est venu de réaliser le projet.

NOTE PRÉLIMINAIRE

ART. 118 (120 ancien). — *Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'écoles primaires.*

Crédit demandé : 1,000,000 de francs.

L'expérience a démontré que l'allocation annuelle de 800,000 francs est insuffisante : on a dû, à plusieurs reprises, y ajouter un crédit supplémentaire important.

Indépendamment de l'augmentation constante de la population du Royaume, la fréquentation scolaire s'améliore ; il s'ensuit que dans nombre de localités on élève des écoles et on ouvre des classes nouvelles.

ART. 119 (121 ancien). — *Armement et équipement de la garde civique : achat d'armes, etc.*

Crédit demandé : 110,000 francs.

La situation de l'armement et de l'équipement de la garde civique dans l'ensemble du pays exige le maintien de ce crédit au Budget de 1906.

ART. 120 (nouveau). — *Subside à la Commission chargée de mettre en valeur les matériaux scientifiques recueillis par l'Expédition antarctique belge.*

Crédit demandé : 38,000 francs.

Ce crédit représente le troisième et dernier terme de la somme de 118,000 francs à laquelle a été évaluée la dépense totale. (Voir *Document parlementaire* n° 127 de la Chambre des Représentants, session 1902-1903.)

ART. 121 (nouveau). — *Ameublement de l'hôtel du Gouvernement provincial d'Anvers.*

Crédit demandé : 10,000 francs.

Il est nécessaire de restaurer certaines parties de l'ameublement de l'hôtel provincial d'Anvers et de le compléter par du mobilier neuf.

Le budget économique de la province est insuffisant pour faire face à cette dépense.

ART. 122 (123 ancien). — *Exposé de la situation du Royaume de 1876 à 1900.*

Crédit demandé : 5,000 francs.

Trois crédits s'élevant ensemble à 30,000 francs ont été portés pour cet objet aux Budgets de 1903, 1904 et 1905. Il a été dit dans la note prélimi-

NOTE PRÉLIMINAIRE.

naire du projet de Budget pour 1904 que le précédent Exposé a coûté 50.000 francs environ et qu'on espère ne pas dépasser ce chiffre pour l'Exposé actuel.

La somme de 5.000 francs permettra de faire face aux frais à payer en 1906.

Arr. 123 (nouveau). *Observatoire royal : acquisition et installation d'un équatorial destiné à la confection de la carte photographique du ciel.*

Crédit demandé : 60.000 francs.

Les services astronomiques des principaux observatoires du monde ont entrepris il y a une quinzaine d'années, sous les auspices de l'Observatoire de Paris, la confection d'une carte photographique du ciel. Il s'agit de construire un atlas dans lequel seront relevées les positions précises des astres jusqu'à la quatorzième grandeur, dont le nombre peut être évalué à plus de vingt millions.

Cet ouvrage ne sera pas seulement d'une haute utilité pour la science contemporaine : il constituera une source intarissable de découvertes dans l'avenir; il permettra de se rendre compte de tous les changements qui surviennent dans l'univers sidéral et de mieux approfondir quelques-uns des problèmes les plus élevés de la philosophie naturelle.

A la fin de 1904, la direction de l'Observatoire de Paris a signalé une lacune dans l'exploration du ciel boréal et a émis le vœu de voir un Observatoire européen se charger de mener à bien l'œuvre commune sur ce point, en exprimant l'avis que l'Observatoire royal de Belgique est particulièrement désigné pour cette tâche tant par sa situation géographique que par la perfection de son outillage.

A la suite d'un échange de vues entre la direction de notre Observatoire et celle de l'Observatoire de Paris sur le principe du projet et sur les moyens d'exécution, le Gouvernement belge a jugé qu'il y avait lieu de déférer à la demande de collaboration faite par le Gouvernement français dans les termes qui viennent d'être indiqués.

A cette fin, il y aurait lieu d'installer à l'Observatoire d'Uccle, dans une tourelle avec laboratoire à construire, un équatorial du type arrêté par un accord international et dont les plans se trouvent déjà en notre possession, ainsi que quelques instruments accessoires.

Il y a urgence à prendre livraison de cet outillage dont le coût est évalué à 60.000 francs (contrat Drostén du 30 août 1905 et contrat Gautier du 14 septembre 1905).

(90)

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique et des Finances et des Travaux publics, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour l'exercice 1906 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de trente-deux millions deux cent cinquante-quatre mille deux cent sept francs. fr. 52,254,207 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de un million cinq cent quatre-vingt-deux mille francs. 1,582,000 »

Soit ensemble à la somme de trente-trois millions huit cent trente-six mille deux cent sept francs. fr. 53,836,207 »
conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 27 septembre 1905.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Instruction publique,*

J. DE TROOZ.

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*

C^{te} DE SMET DE NAEYER.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

KONING DER BELGEN.

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Op voordracht van Onze Ministers van Binnenlandsche Zaken en Openbaar Onderwijs en van Financiën en Openbare Werken en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Binnenlandsche Zaken en Openbaar Onderwijs voor het dienstjaar 1906 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van twee en dertig millioen twee honderd vier en vijftig duizend twee honderd zeven frank fr. 52,254,207 »

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van een millioen vijf honderd twee en tachtig duizend frank 1,582,000 »

Te zamen op de som van drie en dertig millioen acht honderd zes en dertig duizend twee honderd zeven frank . . fr. 53,836,207 »
overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laeken, den 27^{en} September 1905.

LEOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Binnenlandsche Zaken
en Openbaar Onderwijs,*

*De Minister van Financiën
en Openbare Werken,*

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1906.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre.	21,000 •	757,100 •
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. Traitements de disponibilité. Frais résultant du Comité consultatif pour les questions de législation et d'administra- tion générale (Les magistrats qui font partie du Comité toucheront les indemnités de vacation au même titre que les autres membres. La même observation s'applique à tous les conseils, jurys, commissions, etc., qui ressortissent au Département.)	661,781 •	
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses. Frais du <i>Bulletin du Ministère</i>	62,125 •	
4	Bibliothèque du Département : achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'im- pression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque. (<i>X compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.</i>)	7,000 •	
5	Frais de route et de séjour; missions.	5,200 •	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État, à des professeurs et instituteurs communaux et à des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées, et prenant cours en 1906 ou antérieurement au 1 ^{er} jan- vier de la même année. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	110,000 •	180,000 •
7	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876). Intervention de l'État dans le paye- ment des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'État et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 ^{er} de la loi du 31 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 ^{er} janvier 1906.	180,000 •	

**BEGROTING VAN HET MINISTERIE VAN BINNENLANDSCHE ZAKEN
EN OPENBAAR ONDERWIJS OVER HET DIENSTJAAR 1906.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I.			
HOOFDBESTUUR.			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 .	757,109
2	Jaarwedde der ambtenaren, beambten en bedienden. Jaarwedden van beschikbaarheid. Kosten van het Raadplegend Comité voor de vraagstukken van wetgeving en algemeen beheer (De magistraten, welke deel uitmaken van het Comité, zullen de zitpenningen trekken, ten zelfden titel als de andere leden. Deze aanmerking geldt ook voor alle raden, jury's, commissiën, enz., afhangende van het Departement.)	661,784 .	
3	Kantoorgerief, drukwerk, aankoop en herstelling van meubelen, licht, vuur, kleine uitgaven. Kosten van het <i>Bulletin du Ministère</i>	62,125 .	
4	Bibliotheek van het Departement : aankoop van boeken, abonnementen en inschrijvingen; kosten van drukken, innaaien, kartonneeren en verbinden; opstel van den catalogus; materieel der bibliotheek. (<i>Inbegrepen eene som van 2,000 frank als tijdelijke last</i>)	7,000 .	
5	Reis- en verblijfkosten; zendingen	5,200 .	
HOOFDSTUK II.			
PENSIOENEN EN HULPGELDEN.			
6	Eerste termijn der pensioenen, te verleenen aan ambtenaren en beambten van den Staat, aan gemeenteleeraars en -onderwijzers en aan de leden van het onderwijzend personeel der aangenome lagere scholen, en aanvang nemende in 1906 of vóór den 1 ^{en} Januari van hetzelfde jaar. (<i>Onbepaald krediet.</i>)	110,000 .	
7	Pensioenen door de voormalige voorzieningskassen aan gemeenteleeraars en -onderwijzers verschuldigd (art. 5 der wet van 16 Mei 1876). Tusschenkomst van den Staat in de betaling der pensioenen verleend of te verleenen aan weduwen, kinderen of weezen van ambtenaren en beambten van den Staat en van leeraars en onderwijzers, voor de jaren aansluiting bij de voorzieningskassen, afgeschaft bij de wet van 16 Mei 1876 (art. 1 der wet van 31 Maart 1884). Termijnen vervallen vóór 1 ^{en} Januari 1906.	180,000 .	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
8	Primes d'encouragement aux caisses de pensions des instituteurs libres constitués en sociétés mutualistes reconnues.	20,000 »	442,797
9	Subvention à la Caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux (art. 4, 4 ^e , de la loi du 50 mars 1861)	52,000 »	
10	Restitution à la Caisse des veuves et orphelins de l'Administration de l'Instruction publique des parts de pension payées par elle à la décharge de l'État (loi du 15 mars 1867)	797 »	
11	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés, instituteurs primaires et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime	80,000 »	
CHAPITRE III.			
STATISTIQUE GÉNÉRALE.			
12	Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres; indemnité du membre-secrétaire	5,500 »	21,300
15	Frais de la Commission de l'orthographe des noms des communes et des hameaux. Traductions	400 »	
14	Commission centrale de statistique : frais de bureau. Frais de publication des travaux du service de la statistique générale et de la Commission centrale. Achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures pour le service de la statistique générale.	8,600 »	
15	Bibliothèque de statistique : achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures; matériel de la bibliothèque. (Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.)	6,800 »	
CHAPITRE IV.			
AFFAIRES PROVINCIALES ET COMMUNALES.			
16	Traitements des gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces	450,800 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
8	Aanmoedigingspremiën aan de pensioenkassen der vrije onderwijzers, ingericht als erkende maatschappijen tot onderlingen bijstand	20,000 "	442,797 "
9	Toelage aan de Centrale Voorzieningskas der gemeentesecretarissen (art. 4, 4 ^e , der wet van 30 Maart 1861)	52,000 "	
10	Teruggave aan de Kas voor weduwen en weezen van het Bestuur van het Openbaar Onderwijs der deelen van pensioen door haar betaald ter ontlasting van den Staat (wet van 15 Maart 1867)	797 "	
11	Verleening van hulpgelden, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige ambtenaren, beamten, lagere onderwijzers en op loon bezoldigde agenten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden. — Verleening van hulpgelden, in uitzonderlijke omstandigheden, aan diegene vier personen die van een gering pensioen genieten	80,000 "	
HOOFDSTUK III.			
ALGEMEENE STATISTIEK.			
12	Middelcommissie voor statistiek: zitpenningen der leden; vergoeding aan het lid-secretaris	5,500 "	21,300 "
13	Kosten der Commissie voor het vaststellen van de spelling der gemeente- en gehuchtnamen. Vertalingen	400 "	
14	Middelcommissie voor statistiek: kantoorkosten. Kosten voor het uitgeven der werken van den dienst voor algemeene statistiek en van de Middelcommissie. Aankoop, ontvangst en verzending van boeken en andere bescheiden; abonnementen, inschrijvingen en inbindingen voor den dienst der algemeene statistiek.	8,600 "	
15	Bibliotheek voor statistiek: aankoop, ontvangst en verzending van boeken en andere bescheiden; abonnementen, inschrijvingen en inbindingen; materieel der bibliotheek. (Inbegrepen eene som van 2,000 frank als tijdelijke last)	6,800 "	
HOOFDSTUK IV.			
PROVINCIE- EN GEMEENTEZAKEN.			
16	Jaarwedden van de gouverneurs, van de leden der bestendige deputaties en van de griffiers der provinciën	450,800 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
17	Traitements des employés et gens de service; traitements de disponibilité :		
	Province d'Anvers	128,770 "	
	— de Brabant	191,060 "	
	— de la Flandre occidentale	156,205 "	
	— de la Flandre orientale	156,150 "	
	— de Hainaut	153,260 "	
	— de Liège	158,010 "	1,253,608 "
	— de Limbourg	95,700 "	
	— de Luxembourg	95,500 "	
	— de Namur	112,510 "	
	Somme à affecter éventuellement, avec les fonds à provenir des mutations, à des augmentations réglementaires	26,643 "	
18	Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues :		
	Province d'Anvers.	27,000 "	
	— de Brabant.	27,000 "	2,704,098 "
	— de la Flandre occidentale	27,000 "	
	— de la Flandre orientale	27,000 "	
	— de Hainaut	31,000 "	257,000 "
	— de Liège	31,500 "	
	— de Limbourg	22,700 "	
	— de Luxembourg	20,700 "	
	— de Namur	24,000 "	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
17	Jaarwedden van de beambten en bedienden; jaarwedden van beschikbaarheid : Provincie Antwerpen. 128,770 ° — Brabant. 191,960 ° — West-Vlaanderen. 156,205 ° — Oost-Vlaanderen 156,150 ° — Henegouw 153,260 ° — Luik. 150,010 ° — Limburg 95,700 ° — Luxemburg 85,500 ° — Namen 112,510 ° Som die, in voorkomend geval, zal besteed worden aan de reglementaire verhoogingen, met de gelden voortkomende van mutatiën. 20,645 °	1,253,008 »	
18	Kantoorkosten, drukwerk, inbinding, onderhoud der meubelen, verwarming en verlichting van de lokalen der provinciebesturen; verschillende en onvoorziene uitgaven : Provincie Antwerpen 27,000 ° — Brabant. 27,000 ° — West-Vlaanderen 27,000 ° — Oost-Vlaanderen 27,000 ° — Henegouw 51,000 ° — Luik. 51,500 ° — Limburg 22,700 ° — Luxemburg 20,700 ° — Namen. 24,000 °	237,900 »	2,704,098 °

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
19	Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité et secours :		
	Traitements des commissaires	211,000 »	
	Frais de bureau	45,800 »	
		491,790 »	
	Traitements des employés	254,900 »	
	Traitements de disponibilité et secours	2,000 »	
20	Frais de route et de tournées; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du Royaume. Frais de bureau du Commissaire chargé d'administrer, avec le Commissaire de S. M. l'Empereur d'Allemagne, Roi de Prusse, la partie neutre du territoire de Moresnet. Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'Administration des Affaires provinciales et communales	70,000 »	
21	Participation de l'État dans les dépenses de police de la ville de Bruxelles	200,000 »	
CHAPITRE V.			
AFFAIRES ÉLECTORALES.			
22	Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 ^{er} mai 1906. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État; répartition des électeurs en sections; confection des extraits des listes électorales par sections.	35,000 »	
23	Indemnités de déplacement calculées d'après la base de l'article 75 du tarif criminel et dues aux juges de paix pour l'exécution de l'article 71 du Code électoral.	18,000 »	
24	Matériel et impressions nécessaires pour assurer l'exécution des dispositions des lois électorales relatives aux élections. Correspondances télégraphiques. Achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration; impressions et matériel pour le service spécial de l'Administration des Affaires électorales.	15,000 »	333,000 »
25	Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'État. Jetons de présence et indemnités de déplacement dus aux membres des bureaux des élections législatives, en exécution de l'article 149 du Code électoral (<i>Crédit non limitatif</i>).	190,000 »	
26	Remboursement au Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, des frais de transport des électeurs admis au parcours gratuit sur les chemins de fer de l'État. (<i>Crédit non limitatif</i>).	75,000 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
19	Jaarwedden en bijwinsten der arrondissementscommissarissen; jaarwedden der beambten; jaarwedden van beschikbaarheid en hulpgelden:		
	Jaarwedden der commissarissen 211,000 °		
	Kantoorkosten. 43,800 °	491,790 °	
	Jaarwedden der beambten. 234,000 °		
	Jaarwedden van beschikbaarheid en hulpgelden 2,000 »		
20	Weg- en omreiskosten; zendingen, leveringen en werken betreffende de plaatsing, het onderhoud en de verbetering der grenspalen van het Rijk. Bureelkosten van den Commissaris die, met den Commissaris van Z. M. den Keizer van Duitschland, Koning van Pruisen, belast is met het bestuur van het onzijdig gedeelte op het grondgebied van Moresnet. Drukkosten; aankoop en inbinding van werken over recht en bestuur voor den bijzonderen dienst van het Beheer van provincie- en gemeentezaken . . .	70,000 °	
21	Deelneming van den Staat in de politie-uitgaven van de stad Brussel	200,000 °	
HOOFDSTUK V. KIESZAKEN.			
22	Buitengewone kosten en werken in de arrondissementscommissariaten voor de herziening der kiezerslijsten van kracht wordende den 1 ^o Mei 1906 — Herziening der kiezerslijsten; gedingkosten den Staat ten laste gelegd; indeeling der kiezers in afdelingen; maken van uittreksels van de kiezerslijsten per afdelingen	35,000 °	
23	Vergoedingen voor verplaatsing, berekend naar den grondslag van artikel 75 van het tarief in strafzaken en verschuldigd aan de vrederechters voor de uitvoering van artikel 71 van het Kieswetboek	18,000 °	
24	Materieel en drukwerk, noodig om de uitvoering te verzekeren van de bepalingen der kieswetten betreffende de verkiezingen. Zenden van telegrams. Aankoop en inbinding van boekwerken betreffende het recht en het bestuur; drukwerken en materieel voor den bijzonderen dienst van het Beheer van kieszaken	15,000 °	333,000 °
25	Vervaardiging en ronddeeling van het kiespapier door den Staat te leveren. Zitpenningen en vergoedingen voor verplaatsing aan de leden van de bureelen der wetgevende verkiezingen, in uitvoering van artikel 149 van het Kieswetboek (Onbepaald krediet.)	190,000 °	
26	Kosten terug te betalen aan het Departement van Spoorwegen. Posterijen en Telegrafen, voor het vervoer der kiezers, toegelaten tot kosteloos verkeer op de Staats-spoorwegen. (Onbepaald krediet.)	75,000 °	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VI.			
MILICE.			
27	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement; aux gouverneurs de province et aux membres des députations permanentes appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision; aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. Vacations des médecins et chirurgiens. Frais de recours en cassation. Traductions.	125,000 "	155,000 "
28	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Dépenses diverses.	50,000 "	
CHAPITRE VII.			
GARDE CIVIQUE ET CORPS DE SAPEURS-POMPIERS.			
20	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors: traitements, indemnités, frais de route et de séjour. Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête	315,000 "	799,740 "
30	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors: frais de bureau; locaux de service. Frais de correspondance	12,500 "	
31	Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des conseils civiques de revision. Vacations des médecins	75,000 "	
32	Magasin central d'armement et d'équipement: traitements, indemnités, salaires, frais de route et de séjour.	10,000 "	
33	Magasin central d'armement et d'équipement: outillage, mobilier, entretien, chauffage et éclairage des locaux. Masses d'habillement. Achat, entretien, réparations et transformations d'armes, d'objets d'équipement et de harnachement. Achat d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. Impressions et reliures	50,000 "	
34	Tir national: personnel permanent, frais de route et de séjour du greffier	34,900 "	
35	Tir national: frais de gestion, chauffage, éclairage, dépenses diverses.	7,540 "	
36	Grands concours annuels de tir: frais d'organisation. Prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie	50,000 "	
37	Subsides pour la construction et l'amélioration de tirs à la cible en province. (Y compris une somme de 100,000 francs en charge temporaire.)	175,000 "	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK VI.			
MILITIE.			
27	Vergoedingen aan de burgerleden der militieraden en aan de arrondissementscommissarissen, aan de gouverneurs der provinciën en aan de leden der bestendige deputaties geroepen om deel te maken van de provinciale commissiën of van de revisieraden, aan de militiasecretarissen, alsook aan de agenten dienst doende als secretarissen bij de provinciale commissiën en bij de revisieraden. Zitpenningen der geneesheeren en heelmeesters. Kosten van beroep in verbreking. Vertalingen.	125,000 "	155,000 "
28	Registers, getuigschriften en andere gedrukte stukken noodig tot uitvoering der wetten op de militie. Materieel benoodigd voor de verrichtingen der militie. Aankoop en inbinding van boekwerken betreffende de militie. Verschillende uitgaven	30,000 "	
HOOFDSTUK VII.			
BURGERWACHT EN KORPSEN SAPPEURS-POMPIERS.			
29	Algemeen toezicht; hoogere bevelhebberschappen; staven : jaarwedden, vergoedingen, reis- en verblijfskosten. Zitpenningen en verplaatsingsgelden aan de voorzitters, leden en secretarissen-verslaggevers der examen-commissiën en der onderzoeksraden	315,000 "	799,740
30	Algemeen toezicht; hoogere bevelhebberschappen; staven : kantoorkosten; dienstlokalen. Briefwisselingskosten	12,500 "	
31	Zitpenningen en verplaatsingsgelden aan de voorzitters, leden en secretarissen-verslaggevers der burgerlijke revisieraden. Zitpenningen der geneesheeren	75,000 "	
32	Centraal magazijn van bewapening en uitrusting : jaarwedden, vergoedingen, dagloonen, reis- en verblijfskosten	10,000 "	
33	Centraal magazijn van bewapening en uitrusting : gereedschap, mobiliair, onderhoud, verwarming, en verlichting der lokalen. Kleding-massa's. Aankoop, onderhoud, herstelling en verandering van wapens, uitrustingsstukken en optuiging. Aankoop van werken en uitgaven betreffende de burgerwacht. Druk- en inbindingskosten	50,000 "	
34	Nationale schietbaan : bestendig personeel, reis- en verblijfskosten van den griffier	31,900 "	
35	Nationale schietbaan : kosten van beheer, verwarming, verlichting, verschillende uitgaven	7,340 "	
36	Groote jaarlijksche schietprijskampen : inrichtingskosten. Prijzen in geld, wapens, goud- en zilverwerk	50,000 "	
37	Toelagen voor het aanleggen en verbeteren van schijfschietbanen in de provinciën. (Inbegrepen eene som van 100,000 frank als tijdelijke last.)	175,000 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
38	Subsides pour concours de tir aux armes de guerre; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées-prix de tir	25,000 "	
39	Frais de transport et de réunion des jeunes gardes pour les périodes d'exercices; réquisitions des gardes du premier ban pour les services d'ordre en dehors de la commune. (Crédit non limitatif).	25,000 "	
40	Subsides annuels aux musiques des régiments de la garde civique	10,000 "	
41	Subsides aux communes rurales, à concurrence d'un tiers ou de la moitié au plus de la dépense totale, pour l'acquisition de matériel d'incendie et d'objets d'équipement destinés aux sapeurs-pompiers volontaires. Subsides pour l'organisation de réunions fédérales de corps de sapeurs-pompiers	50,000 "	
CHAPITRE VIII.			
DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.			
42	Décoration civique : achat des insignes, impression des diplômes et frais de distribution	31,000 "	36,000 "
43	Récompenses pécuniaires pour actes de courage, de dévouement et d'humanité; expédition des diplômes	5,000 "	
CHAPITRE IX.			
LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.			
44	Subsides de 400 francs aux veuves et orphelins des décorés de la Croix de fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864; subside de 500 francs à la veuve d'un Légionnaire qui n'a pas été pensionné; subsides annuels de 900 francs aux décorés de la Croix commémorative de 1850 nécessiteux; subsides de 500 francs à leurs veuves qui se trouvent dans le besoin; subsides ou secours extraordinaires aux combattants de 1850 et à leurs familles	218,800 "	218,800 "
CHAPITRE X.			
SCIENCES ET LETTRES.			
45	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de la science et de l'archéologie nationale. Secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés. Sociétés littéraires et scientifiques. Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845, du 6 juillet 1851, du 20 décembre 1882 et du 30 avril 1895; frais des jurys. Souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires. Frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 50 septembre 1887. Encouragements à la littérature et à l'art dramatiques (littéraire et musical). Publication de la <i>Bibliographie de Belgique</i> . Publication de la <i>Bibliotheca belgica</i> . Office international de bibliographie : rédaction et administration. Part contributive de la Belgique dans les frais de publication du <i>Woordenboek der Nederlandsche Taal</i> (dictionnaire de la langue néerlandaise). Location d'une table d'études à la station zoologique de Naples et au laboratoire de Léopoldville. Part contributive de la Belgique dans les frais du Bureau central des recherches sismologiques, à Strasbourg. Acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'Administration des sciences et des lettres; dépenses diverses.	244,900 "	
46	Institut historique belge de Rome	17,000 "	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
38	Toelagen voor schietprijskampen met krijgswapens; prijzen in geld, wapens, goud- en zilverwerk, tropen-schietprijzen.	25,000 .	
39	Kosten voor vervoer en vergadering der jonge schutters voor de oefeningstijdsperken; opeisching der schutters van den eersten ban voor ordediensten buiten de gemeente. (Onbepaald krediet.)	25,000 .	
40	Jaarlijksche toelagen aan de muziekkorpsen der regimenten der burgerwacht.	10,000 .	
41	Toelagen aan de buitengemeenten, tot beloop van een derde of van ten hoogste de helft der algehele uitgave, voor het aankopen van brandweer-materieel en van uitrustingsstukken voor de vrijwillige sappeurs-pompier. Toelagen tot het inrichten van bondvergaderingen der korpsen sappeurs-pompier	50,000 »	
HOOFDSTUK VIII. BURGERLIJKE DECORATIE EN BELOONINGEN IN GELD.			
42	Burgerlijke decoratie : aankoop van eereteekens, drukken der diploma's en kosten van uitreiking.	31,000 .	
43	Belooningen in geld voor daden van moed, zelfopoffering en menschenliefde; uitvaardiging der diploma's.	5,000 .	36,000 »
HOOFDSTUK IX. EERELEGIOEN EN IJZEREN KRUIS.			
44	Toelagen van 400 frank voor de weduwen en weezen der dragers van het IJzeren Kruis en der gekwetsten van September, wier rechten erkend zijn geworden vóór den 1 ^o November 1864; toelage van 500 frank aan de weduwe van eenen legionaris die niet gepensionneerd is geweest; jaarlijksche toelagen van 900 frank aan de behoeftige dragers van het Herinneringskruis van 1850; toelagen van 500 frank aan hunne weduwen die in behoeftige omstandigheden verkeerden; buitengewone toelagen of hulp aan de strijders van 1850 en aan hunne families.	218,800 .	218,800 .
HOOFDSTUK X. WETENSCHAPPEN EN LETTEREN.			
45	Toelagen en aanmoedigingen rakende de letterkunde en de wetenschappen; letterkundige, wetenschappelijke of oudheidkundige reizen en zendingen; opdelvingen en werken in het belang der wetenschap en der nationale oudheidkunde. Hulp gelden aan in nood zijnde letterkundigen of geleerden of aan families van overledene letterkundigen of geleerden. Letterkundige en wetenschappelijke maatschappijen. Vijfjaarlijksche en tienjaarlijksche prijzen ingesteld door koninklijke besluiten van 1 December 1845, 6 Juli 1851, 20 December 1882 en 30 April 1895; kosten voor de jury's. Inschrijvingen; aankoop van werken voor de volksbibliotheken. Kosten van het kantoor der Internationale Vereeniging ter bescherming van letter- en kunstwerken; druk- en andere kosten betreffende de uitvoering der wet van 30 September 1887. Aanmoedigingen aan de tooneelletterkunde en tooneelkunde (letteren en muziek). Uitgave der <i>Bibliographie de Belgique</i> . Uitgave der <i>Bibliotheca belgica</i> . Internationale dienst van bibliographie : opstel en beheer. Aandeel van België in de kosten tot uitgave van het <i>Woordenboek der Nederlandsche Taal</i> . Huurkosten van eene studietafel in het zoologisch gesticht van Napels en bij het laboratorium van Leopoldville. Deelneming van België in de kosten van het Middenbureau voor onderzoek betreffende aardbevingen, te Straatsburg. Aankoop en inbinding van wetenschappelijke of letterkundige werken voor den bijzonderen dienst van het Beheer van Wetenschappen en letteren; verschillende uitgaven	244,900 »	
46	Belgisch historisch Instituut te Rome	17,000 »	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article	TOTAL par chapitre.
47	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique : traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité; jetons de présence; examen et jugement du concours de la fondation De Keyn. Frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien du Palais des Académies; frais divers. Frais de la Commission royale d'histoire; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la <i>Table chronologique</i> des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique. Publication d'une <i>Biographie nationale</i>	117,300	•
48	Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité; jetons de présence; frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux; frais divers; publication des anciens monuments de la littérature flamande	52,400	»
49	Observatoire royal : personnel; salaire des gens de service; traitements de disponibilité	120,735	»
50	Observatoire royal: frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions. (<i>Y compris une somme de 23,900 francs en charge temporaire.</i>)	88,870	»
51	Bibliothèque royale : personnel; traitements de disponibilité; rédaction du catalogue général	127,800	»
52	Bibliothèque royale : matériel et acquisitions. (<i>Y compris une somme de 7,500 francs en charge temporaire.</i>)	117,600	»
53	Musée royal d'histoire naturelle: personnel et frais d'études des collections; traitements de disponibilité	117,100	•
54	Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions; exploration scientifique du pays et achat de collections; publication des <i>Annales du Musée</i> . (<i>Y compris une somme de 5,000 francs en charge temporaire.</i>)	69,450	1,304,253
55	Participation de la Belgique aux travaux d'exploration hydrographique et biologique en exécution du programme du Conseil international pour l'exploration de la mer. (<i>Charge temporaire.</i>)	18,000	•
56	Archives générales du Royaume à Bruxelles : personnel; traitements de disponibilité	90,600	•
57	Archives générales du Royaume à Bruxelles : matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents; collection sigillographique	10,200	»
58	Archives de l'État dans les provinces : personnel; traitements de disponibilité	92,300	»
59	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. Recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie, de transport, etc. Inspection des archives communales. (<i>Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.</i>)	24,700	»
60	Échanges littéraires internationaux	15,300	•

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk
47	Koninklijke Academie van wetenschappen, letteren en schoone kunsten van België : jaarwedden en dagloon van het personeel; jaarwedden van beschikbaarheid; zitpenningen; onderzoek en beoordeeling van den prijskamp der stichting De Keyn Drukkosten; prijzen der wedstrijden. Verwarming, verlichting en kosten van onderhoud van het Paleis der Academiën; verschillende kosten. Kosten der koninklijke commissie voor geschiedenis; uitgave der <i>Onuitgegeven Belytsche Kronijken</i> ; opstel en uitgave der chronologische tafel der oorkonden, diploma's, opene brieven en andere gedrukte stukken rakende de geschiedenis van België. Uitgave eener <i>Nationale Biographie</i> .	117,300 "	
48	Koninklijke Vlaamsche Academie voor taal- en letterkunde : jaarwedden en dagloon van het personeel; jaarwedden van beschikbaarheid; zitpenningen; drukkosten; prijzen der wedstrijden; verwarming, verlichting en onderhoud der lokalen; verschillende kosten; uitgave der oude gedenkstukken der vlaamsche letterkunde.	52,400 "	
49	Koninklijke sterrenwacht : personeel; loon der dienstlieden; jaarwedden van beschikbaarheid.	120,735 "	
50	Koninklijke sterrenwacht : kosten van materieel; aankoop van toestellen; drukwerk. (<i>Inbegrepen eene som van 23,900 frank als tijdelijke last.</i>)	88,870 "	
51	Koninklijke bibliotheek : personeel; jaarwedden van beschikbaarheid; opstel des algemeenen catalogus.	127,800 "	
52	Koninklijke bibliotheek : materieel en aankopen. (<i>Inbegrepen eene som van 7,500 frank als tijdelijke last.</i>)	117,600 "	
53	Koninklijk museum van natuurlijke geschiedenis : personeel en studiekosten der verzamelingen; jaarwedden van beschikbaarheid.	117,100 "	1,304,253 "
54	Koninklijk museum van natuurlijke geschiedenis : materieel en aankopen; wetenschappelijke verkenning van het land en aankoop van verzamelingen; uitgave der <i>Annales du Musée</i> (<i>Inbegrepen eene som van 5,000 frank als tijdelijke last.</i>)	69,450 "	
55	Deelneming van België aan de ontdekkingswerken van waterbeschrijving en levensleer, in uitvoering van het programma van den Internationalen Raad voor zee onderzoek. (<i>Tijdelijke last.</i>)	18,000 "	
56	Algemeen Rijksarchief te Brussel : personeel; jaarwedden van beschikbaarheid.	90,600 "	
57	Algemeen Rijksarchief te Brussel : materieel; boekbinderswerkhuis voor het herstellen van oorkonden; zegelverzameling	10,200 "	
58	Staatsarchieven in de provinciën : personeel; jaarwedden van beschikbaarheid.	92,300 "	
59	Drukkosten van de <i>Inventarissen der archieven</i> ; inkoopkosten van oorkonden, voortkomende van de archieven, gevallen in handen van bijzonderen; kosten van aankoop of van afschrijven van oorkonden betreffende 's lands geschiedenis; uitgaven voor het materieel der bewaarplaatsen van archieven in de provinciën; toelagen voor de klasseering en voor de uitgave der inventarissen van de archieven, toebehoorende aan de provinciën, aan de gemeenten en aan de openbare gestichten; verschillende uitgaven betreffende de archieven. Wederneming van archieven, in handen van vreemde regeeringen gebleven; kosten van klasseering, afschrijven, vervoer, enz; inspectie der gemeentearchieven. (<i>Inbegrepen eene som van 6,000 frank als tijdelijke last.</i>) .	24,700 "	
60	Internationale letterkundige uitwisselingen	15,300 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE XI.			
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.			
61	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire . . .	1,000 .	
62	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers.	2,000 .	
63	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État; traitements de disponibilité; indemnités aux membres du personnel enseignant chargé d'un service extra-universitaire	1,802,450 .	
64	Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques	575,000 .	
65	Bourses universitaires; bourses de voyage ou subsides éventuels en faveur de lauréats qui n'ont pu obtenir une de ces bourses; frais de concours pour la collation des bourses. Subside en vue de faciliter l'établissement à l'étranger des diplômés des universités belges	115,000 .	
66	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques: frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys	60,000 .	
67	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques: matériel; salaire des huissiers	5,000 .	2,609,850 .
68	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires: frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale, par application de l'article 17, litt. f, de la loi du 12 avril 1894	9,500 .	
69	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890: matériel; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale.	1,000 .	
70	Commission d'entérinement des diplômes académiques: frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la Commission	5,600 .	
71	Commission d'entérinement des diplômes académiques: indemnité du commis.	1,400 .	
72	Frais du concours universitaire: impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les universités	12,000 .	
73	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des universités et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions	21,000 .	

BEGROOTING VAN HET MIN VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK XI.			
HOOGER ONDERWIJS.			
61	Verbeteringsraad van het hooger onderwijs : jaarwedde van den secretaris	1,000 .	
62	Verbeteringsraad van het hooger onderwijs : reis- en verblijfkosten der leden van den raad; druk, autographiën, kopieën en andere werken door dien raad bevolen. Bibliotheek : aankoop van werken en inbinding. Onderscheidene uitgaven en kosten . . .	2,000 .	
63	Jaarwedden van het onderwijzend en het besturend personeel van 's Staats beide hoogeschoolen; jaarwedden van beschikbaarheid; vergoedingen aan de leden van het onderwijzend personeel, belast met eenen dienst buiten de hoogeschool	1,802,450 .	
64	Materieel van 's Staatshoogeschoolen en harer aanhoorigheden, de clinicdienst inbegrepen	575,800 .	
65	Hoogeschool-beurzen; reisbeurzen; gebeurlijke toelagen ten voordeele der bekroonden, die geen dezer beurzen konden krijgen; kosten van den wedstrijd ter begeving dezer beurzen Toelage tot het vergemakkelijken der plaatsing in den vreemde der gediplomeerden der belgische hoogeschoolen	113,000 .	
66	Examenjury's door de Regeering aangesteld voor de begeving der academische graden : reiskosten en zitpenningen aan de leden der jury's	60,000 .	
67	Examenjury's door de Regeering aangesteld voor de begeving der academische graden : materieel; loon der deurwaarders	5,000 .	2,009,850 .
68	Goedkeurings- en examenjury ingesteld krachtens artikel 7 der wet van 10 April 1890 rakende de begeving der academische graden en het programma der universiteits-examens : reiskosten en zitpenningen van de leden der jury Kosten van de jury tot goedkeuring zetelende in kieszaken, bij toepassing van artikel 17, litt. f, der wet van 12 April 1894	9,500 .	
69	Goedkeurings- en examenjury ingesteld krachtens artikel 7 der wet van 10 April 1890 : materieel; loon van den deurwaarder en verschillende kosten. Kosten van de jury tot goedkeuring zetelende in kieszaken	1,000 .	
70	Bekrchtigingscommissie der academische diploma's : reis- en verblijfkosten en zitpenningen der leden. Materieel der commissie	5,600 .	
71	Bekrchtigingscommissie der academische diploma's : vergoeding aan den commies	1,400 .	
72	Kosten van den universiteitswedstrijd : druk van de bekroonde verhandelingen en andere schriften de hoogeschoolen aanebelangende	12,000 .	
73	Toelagen om de uitgave aan te moedigen der werken van de leden van het personeel der hoogeschoolen en om te voorzien in de kosten der zendingen die hoofdzakelijk het belang van het hooger onderwijs Leoogen Inschrijvingen	21,000 .	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
CHAPITRE XII.			
ENSEIGNEMENT MOYEN.			
74	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen traitement du secrétaire . . .	2,000 °	
75	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures, Dépenses et frais divers	2,020 °	
76	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique : traitements du personnel, indemnités	59,700 °	
77	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique (service mixte avec l'Administration de l'enseignement primaire) : frais de route et de séjour; rémunérations; missions; frais de bureau	10,500 °	
78	Traitements ou indemnités du personnel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles à Bruxelles et à Liège. Indemnité de logement, chauffage et éclairage de l'ancien directeur de l'école normale des humanités, supprimée, à Liège Traitement d'un ancien professeur de gymnastique au même établissement	108,000 °	
79	Matériel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège	11,000 °	
80	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce	50,000 °	
81	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : matériel	2,500 °	
82	Cours temporaires d'ouvrages manuels et d'économie domestique à l'usage des régentes d'écoles moyennes Jurys pour la délivrance des certificats de capacité; frais de voyage, de séance et de vacation. Matériel, indemnités et rémunérations de toute espèce, etc.	4,000 °	4,722,400 °

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG)

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK XII			
MIDDELBAAR ONDERWIJS.			
74	Verbeteringsraad van het middelbaar onderwijs : jaarwedde van den secretaris . . .	2,000 .	
75	Verbeteringsraad van het middelbaar onderwijs : reis- en verblijfskosten en zitpenningen der leden van den raad; druk, autographiën, kopieën en andere werken door dien raad bevolen. Bibliotheek : aankoop van werken en inbinding. Onderscheidene uitgaven en kosten . . .	2,920 "	
76	Toezicht over de gestichten van middelbaar onderwijs, de leergangen van teekenkunde, de leergangen van handenarbeid, het onderricht der gymnastiek en van het muziek; jaarwedden van het personeel, vergoedingen. . .	59,700 .	
77	Toezicht over de gestichten van middelbaar onderwijs, de leergangen van teekenkunde, de leergangen van handenarbeid en het onderricht der gymnastiek en van het muziek (gemengde dienst met het Beheer van lager onderwijs) : reis- en verblijfskosten; vergoedingen; zendingen; kantoorkosten . . .	19,500 "	
78	Jaarwedden of vergoedingen voor het personeel der normaalafdeelingen van middelbaar onderwijs van den lageren graad voor jongens, te Nijvel en te Gent; voor meisjes, te Brussel en te Luik. Vergoeding voor huisvesting, vuur en licht aan den voormaligen bestuurder der opgeheven normaalschool van humaniora te Luik. Jaarwedde van een voormaligen leeraar van gymnastiek aan hetzelfde gesticht . . .	108,000 .	
79	Materieel der normaalafdeelingen van middelbaar onderwijs van den lageren graad voor jongens te Nijvel en te Gent; voor meisjes, te Brussel en te Luik . . .	11,000 .	
80	Examenjury's van het middelbaar onderwijs : reis- en vacatiekosten, zitpenningen; allerhande vergoedingen en vergeldingen . . .	50,000 .	
81	Examenjury van het middelbaar onderwijs : materieel . . .	2,500 "	
82	Tijdelijke leergangen van handenarbeid en huisboudkunde ten dienste der regentessen van middelbare scholen. Jury's voor het afleveren van bekwaamheidsgetuigschriften; reis- en vacatiekosten, zitpenningen. Materieel en allerhande vergoedingen en vergeldingen, enz. . .	4,000 "	4,722,460 .

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
83	Subsides (traitements, indemnités, suppléments de minerval, etc.) aux athénées royaux (lois du 1 ^{er} juin 1850 et du 15 juin 1881); aux écoles moyennes (lois du 1 ^{er} juin 1850 et du 15 juin 1881). Complément de traitement à des professeurs d'athénée attachés provisoirement à certains collèges communaux. Indemnités à des membres du personnel des athénées et des écoles moyennes de l'État atteints par des malheurs de famille (secours, frais de maladie et de funérailles)	4,068,832 *	
84	Bourses aux élèves des écoles moyennes de l'État et des écoles moyennes patronnées . .	34,500 *	
85	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du premier et du second degré pour garçons : subsides aux provinces et aux communes. Part d'intervention de l'État dans le paiement des traitements de disponibilité des professeurs de l'ancien collège communal d'Ypres, supprimé.	178,908 *	
86	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles : subsides	43,900 *	
87	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne : frais de route, de séjour et de vacation des délégués; indemnités aux membres des jurys et aux personnes adjointes à ces jurys Impressions, fournitures et frais divers	28,500 *	
88	Indemnité à un professeur de l'enseignement moyen du premier degré sans emploi .	2,000 *	
89	Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'État et des inspecteurs de ces établissements	95,000 *	
90	Publication d'ouvrages classiques ou intéressant l'enseignement moyen. Encouragements; subsides; souscriptions; achats; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; frais de voyage; indemnités; frais d'impressions pour le service spécial de l'Administration de l'enseignement moyen	11,200 *	
CHAPITRE XIII.			
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.			
91	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : traitements des secrétaires et du bibliothécaire	2,000 *	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel	TOTAAL per hoofdstuk
85	Toelagen (jaarwedden, vergoedingen, bijschoolgeld, enz.) aan de koninklijke atheneums (wetten van 1 Juni 1850 en van 15 Juni 1881); aan de middelbare scholen (wetten van 1 Juni 1850 en van 15 Juni 1881). Aanvulling van jaarwedde aan professoren van atheneums, voorloopig aan zekere gemeentecolleges gehecht. Vergoedingen aan leden van het personeel der atheneums en der middelbare scholen van den Staat bij familieongelukken (onderstand, ziekte- en begrafenis-kosten)	4,068,852	•
84	Beurzen voor de leerlingen der middelbare scholen van den Staat en der aangenomen middelbare scholen	34,500	•
85	Gemeente- of provinciegestichten van middelbaar onderwijs van 1 ^o en van 2 ^o graad, voor jongens : toelagen aan de provinciën en aan de gemeenten. Aandeel van den Staat in de betaling der jaarwedden van beschikbaarheid der professoren van het voormalig gemeentecollege van IJperen, afgeschaft	178,908	•
86	Gemeentelijke middelbare onderwijsgestichten voor meisjes : toelagen.	45,000	•
87	Algemeene wedstrijd onder de gestichten van middelbaar onderwijs : zitpenningen, reis- en verblijfskosten der afgevaardigden; vergoedingen aan de leden der jury's; aan de personen aan die jury's toegevoegd. Drukwerk, leveringen en onderscheidene kosten	28,500	•
88	Vergoeding aan eenen leeraar van het middelbaar onderwijs van den 1 ^o graad, die buiten bediening is	2,000	•
89	Jaarwedden van beschikbaarheid van leden van het beheerend en onderwijzend personeel der normaalgestichten voor middelbaar onderwijs, der gestichten voor middelbaar onderwijs onder leiding van den Staat en der opzichters van die gestichten	95,000	•
90	Uitgave van schoolboeken of van werken het middelbaar onderwijs aanbelangende. Aanmoedigingen; toelagen; inschrijvingen; aankopen; zendingen in het belang van het middelbaar onderwijs; reiskosten; vergoedingen; drukkosten voor den bijzonderen dienst van het Beheer van middelbaar onderwijs	11,200	•
HOOFDSTUK XIII. LAGER ONDERWIJS.			
91	Verbeteringsraad van het lager onderwijs : jaarwedde van de secretarissen en van den boekbewaarder	2,000	•

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
92	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : frais de route aux membres ; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés à prendre part aux travaux du Conseil ; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil ; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers	4,500 .	
93	Traitements des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des éconômats des écoles normales ; traitements des inspecteurs principaux ; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitement de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires. Traitements de disponibilité.	436,500 .	
94	Frais de voyage des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des éconômats des écoles normales. Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services : 1° aux inspecteurs principaux ; 2° aux inspecteurs cantonaux ; 5° aux inspectrices déléguées. Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux ; frais de voyage de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires ; fourniture d'imprimés et d'autographies pour le service de l'inspection scolaire	206,500 .	
95	Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires. Frais de route et de séjour des délégués des chefs des cultes protestant et israélite	121,100 .	
96	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État. Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État. Cours normaux temporaires pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales et des écoles adoptées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers. Subsidés aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application	836,650 .	
97	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales primaires de l'État ; frais des jurys de sortie dans les écoles normales de l'État, ainsi que dans les écoles normales agréées ; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'article 9 de la loi organique de l'enseignement primaire 1884-1895. Frais de jury d'examen pour le certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire ; frais des cours frœbeliens et des jurys chargés d'entériner ou de délivrer le diplôme d'institutrice gardienne	25,000 .	
98	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'Administration de l'enseignement primaire	6,000 .	
99	Amélioration et location des locaux et matériel des écoles normales primaires de l'État.	78,000 .	
100	Bourses aux élèves des écoles normales de l'État et des écoles normales agréées Subsidés aux écoles normales agréées	500,000 .	
101	Frais des conférences des instituteurs. Récompenses aux instituteurs primaires communaux, adoptés ou subsidiés, qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture ; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs concurrents ; frais du jury ; frais divers	187,000 .	18,102,800 .

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
92	Verbeteringsraad van het lager onderwijs: reiskosten der leden; aanwezigheidspenningen aan de leden en aan de ambtenaars, geroepen om deel te nemen aan de werkzaamheden van den Raad; druk, autographiën, kopieën en andere door hooger genoemden Raad bevolen werken; aankoop van boekwerken, inbinding, onderscheidene kosten en uitgaven	4,300	°
93	Jaarwedden van de opzieners, de opzienster en den verificateur der huisbesturen van de normaalscholen; jaarwedden der hoofdopzieners; jaarwedden der kantonnale opzieners. Jaarwedde van den agent-controleur der ontwerpen voor schoolgebouwen. Jaarwedden van beschikbaarheid.	436,500	°
94	Reiskosten van de opzieners, de opzienster en den verificateur der huisbesturen van de normaalscholen. Gevallijke vergoedingen voor het bezoek der scholen en andere diensten: 1 ^o aan de hoofdopzieners; 2 ^o aan de kantonnale opzieners; 3 ^o aan de afgevaardigde opzieners. Vergoedingen voor verblijf aan kantonnale opzieners; reiskosten van den agent controleur der ontwerpen voor schoolgebouwen; levering van drukwerk en autographiën voor den dienst van het schooltoezicht	208,300	°
95	Jaarwedden van de diocesane hoofdopzieners en diocesane opzieners der lagere scholen. Reis- en verblijfskosten van de afgevaardigden der hoofden van de protestantsche en israëlitische eerediensten	121,100	°
96	Jaarwedden en vergoedingen van het personeel van 's Staatsnormaalgestichten. Jaarwedden van beschikbaarheid der leden van het personeel der normaalgestichten van den Staat. Tijdelijke normaalleergangen voor de onderwijzers en onderwijzeressen der gemeentescholen en der aangenomen scholen. Vergoedingen aan de met deze leergangen belaste personen. Vergoedingen aan de leden der jury's belast met het afnemen der bekwaamheidsexamens voor het onderwijs van verschillende vakken die het voorwerp van tijdelijke normaalleergangen hebben uitgemaakt. Verschillende kosten. Toelagen aan de hoofden der normaalgestichten om gedeeltelijk de kosten der oefenscholen te dekken.	836,050	°
97	Kosten der aannemingsjury's in de lagere normaalscholen van den Staat; kosten der uittredingsjury's in de normaalscholen van den Staat, alsmede in de aangenomen normaalscholen; kosten der examenjury's voor onderwijzers, ingericht krachtens artikel 9 der organieke wet op het lager onderwijs, 1884-1895. Kosten der examenjury voor het getuigschrift van geschiktheid tot het ambt van kantonnale opziener van het lager onderwijs; kosten der Fröbel-leergangen en der jury's belast met het bekrachtigen of het afleveren van het diploma van bewaarschool-onderwijzeres.	25,000	°
98	Drukwerk, aankoop van registers en onderscheidene behoeften voor den bijzonderen dienst des Beheers van lager onderwijs.	6,000	°
99	Verbetering en huur der lokalen en materieel van 's Staats lagere normaalscholen	78,000	°
100	Beurzen voor de leerlingen van 's Staatsnormaalscholen en van de aangenomen normaalscholen. Toelagen aan de aangenomen normaalscholen.	300,000	°
101	Kosten der onderwijzers-vergaderingen. Belooningen aan de lagere onderwijzers van de gemeente-, aangenomen of ondersteunde scholen, die met het beste gevolg het theoretisch en practisch onderwijs van de beginselen van landbouw geven; kosten van bezoek der scholen door de mededingende onderwijzers gehouden; kosten der jury; verschillende kosten	187,000	°
			18,102,800 °

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
102	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types.	100,000 »	
105	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : subsides à répartir, conformément aux 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique de 1884-1895, entre les écoles communales, les écoles adoptées et les écoles privées non adoptées réunissant les conditions légales d'adoption.	11,005,000 »	
104	Subsides complémentaires à accorder en exécution des 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique de 1884-1895 : 1 ^o aux communes; 2 ^o aux écoles adoptées d'office dont l'adoption a cessé en vertu de ladite loi. — Subsides extraordinaires à allouer, dans des cas tout à fait exceptionnels, par application du 8 ^e alinéa de l'article susmentionné	950,000 »	
105	Subsides pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires communales, adoptées ou privées subsidiées, pour garçons	15,000 »	
106	Part de l'État dans les augmentations de traitement légalement obligatoires accordées à des instituteurs communaux ou adoptés, pour l'exercice 1906 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs	805,000 »	
107	Part de l'État dans les indemnités accordées aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs malades, communaux ou adoptés, pour l'exercice 1906 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs	115,000 »	
108	Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux ou adoptés pour 1906 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs. — Subsides spéciaux aux communes qui appellent à des emplois dans leurs écoles primaires des instituteurs jouissant d'un traitement de disponibilité	185,000 »	
109	Part de l'État dans les frais de l'enseignement religieux donné par des délégués des ministres du culte aux élèves des écoles primaires communales, en cas de refus du personnel enseignant de se charger de ce soin et d'insuffisance du clergé paroissial	20,000 »	
110	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes — Service annuel ordinaire des écoles d'adultes. (Sont autorisés, éventuellement, les transferts de l'article 110 à l'article 103 et vice versa).	2,562,000 »	
111	Musée scolaire national : personnel; traitements et indemnités	9,200 »	
112	Musée scolaire national : matériel; frais d'administration; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger	4,300 »	
115	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales. Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles; frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques, Missions et frais de voyage dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire	39,250 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
102	Bouw, aankoop, verbetering en meubilering van schoollokalen; kosten van bewaking en toezicht; kosten voor het maken van meubels en model-ontwerpen.	100,000	•
105	Gewone jaarlijksche dienst van het lager onderwijs: toelagen te verdeelen, overeenkomstig alinea's 1, 2 en 3 van artikel 8 der organieke wet 1884-1893, onder de gemeentescholen, de aangenomen scholen, en de niet aangenomen bijzondere scholen, welke de wettelijke voorwaarden tot aanneming vereenigen	11,005,000	•
104	Aanvullende toelagen, te verleenen in uitvoering van alinea's 4, 5, 6 en 7 van artikel 8 der organieke wet 1884-1893: 1 ^o aan de gemeenten; 2 ^o aan de scholen ambtshalve aangenomen, waarvan de aanneming ten einde liep krachtens gezegte wet. — Buitengewone toelagen te verleenen in geheel bijzondere gevallen, bij toepassing van alinea 8 van voormeld artikel	950,000	•
105	Toelagen voor het onderwijs van den handenarbeid in de lagere gemeente-, aangenomen of bijzondere ondersteunde scholen voor jongens	15,000	•
106	Aandeel van den Staat in de wettelijk verplichte verhoogingen van jaarwedde, verleend aan gemeente- of aangenomen onderwijzers, voor het dienstjaar 1906 en uitzonderlijk voor vroegere dienstjaren	895,000	•
107	Aandeel van den Staat in de vergoedingen verleend aan de tusschentijdige onderwijzers, die zieke gemeente- of aangenomen onderwijzers vervangen, voor het dienstjaar 1906 en uitzonderlijk voor vroegere dienstjaren	115,000	•
108	Aandeel van den Staat in de jaarwedden van beschikbaarheid van lagere gemeente- of aangenomen onderwijzers voor 1906 en uitzonderlijk voor vorige dienstjaren. — Bijzondere toelagen aan de gemeenten die, tot het vervullen van ambten in hare lagere scholen, onderwijzers nemen, die jaarwedden van beschikbaarheid genieten	185,000	•
100	Aandeel van den Staat in de kosten van het godsdienstonderwijs gegeven door de afgevaardigden van de bedienaars der erediensten aan de leerlingen der lagere gemeentescholen, in geval het onderwyzend personeel weigert zich hiermede te belasten en de parochiale geestelijkheid daartoe niet volstaat	20,000	•
110	Gewone jaarlijksche dienst der bewaarscholen. — Gewone jaarlijksche dienst der scholen voor volwassenen. (<i>Worden, desgevallende, toegelaten de overdrachten van artikel 110 op artikel 103, en omgekeerd.</i>)	2,562,000	•
111	Nationaal Schoolmuseum: personeel; jaarwedden en vergoedingen	9,200	•
112	Nationaal Schoolmuseum: materieel; bestuurskosten; onderwijskundige tentoonstellingen in België en elders	4,500	•
113	Schriften het lager onderwijs aangebelangende; abonnementen; inschrijvingen; aankoop van werken voor de boekerijen der normaalscholen en voor de kantonale boekerijen. Kosten van de bibliotheken der kantonale vergaderingen en der kantonale school-museums; aankoop van verzamelingen en toestellen; meubelen; kosten voor het drukken van catalogi; vergoedingen aan de onderwijzers, belast met de bewaring der boekerijen en der wetenschappelijke verzamelingen. Zendingen en reiskosten in het belang van den dienst van het lager onderwijs	39,250	•

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	MONTANT DES CRÉDITS par chapitre.
CHAPITRE XIV.			
DÉPENSES DIVERSES ET IMPRÉVUES.			
114	Dépenses imprévues non libellées au Budget (y compris les subsides à allouer à des sociétés pour leur faciliter l'acquisition d'un drapeau). — Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés de l'Administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse	11,000 •	47,000 •
115	Frais de célébration des fêtes nationales : frais d'illumination. Subside à l'administration communale de Bruxelles	36,000 •	
TOTAL fr.			32,254,207 •
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE XV.			
SERVICES DIVERS.			
116	Enseignement supérieur. — Construction, amélioration et ameublement de locaux ; matériel et outillage scientifique	317,400 •	1,582,000 •
117	Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux	44,600 •	
118	Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'écoles	1,000,000 •	
119	Armement et équipement de la garde civique : achat d'armes, de tambours, de clairons et d'objets d'équipement à fournir par l'État aux termes des arrêtés royaux du 31 octobre 1898 et du 27 janvier 1899 ; achat de harnachements ; transformation des d'objets d'équipement ; salaires des ouvriers supplémentaires du magasin central. Frais divers, contrôle, réception, etc	110,000 •	
120	Subside à la Commission chargée de mettre en valeur les matériaux scientifiques recueillis par l'Expédition antarctique belge	55,000 •	
121	Ameublement de l'hôtel du Gouvernement provincial d'Anvers	10,000 •	
122	Exposé de la situation du Royaume de 1876 à 1900	5,000 •	
123	Observatoire royal : acquisition et installation d'un équatorial destiné à la confection de la carte photographique du ciel	60,000 •	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE fr.			33,836,207 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 27 septembre 1903.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Intérieur et de
l'Instruction publique,*

J. DE TROOZ

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*

C^{te} DE SMET DE NAEYER.

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK XIV.			
VERSCHILLENDE EN ONVOORZIENE UITGAVEN.			
114	Onvoorziene uitgaven niet opgenoemd in de Begrooting (erinbegrepen de toelagen te verleenen aan maatschappijen om hun het aankopen van een vaandel te vergemakkelijken). — Hulpverlening aan de families voor kosten van laatste ziekte en begrafenis van overleden ambtenaars of op pensioen gestelde agenten, van het Hoofdbestuur die zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden	11,000 "	47,000 "
115	Kosten tot viering der Nationale feesten, verlichtingskosten. Toelage aan het gemeentebestuur van Brussel	36,000 "	
TOTAAL fr.			32,254,207 "
TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK XV.			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
116	Hooger onderwijs. — Opbouw, verbetering, meubilerings en wetenschappelijke uitrusting van de nieuwe hogeschoollokalen.	317,400 "	1,582,000 "
117	Middelbaar onderwijs. — Opbouwen en meubilerings van lokalen.	44,600 "	
118	Lager onderwijs. — Opbouw, meubilerings, enz., van lokalen voor lagere scholen	1,000,000 "	
119	Bewapening en uitrusting der burgerwacht : aankoop van wapens, trommels, horens en uitrustingsstukken, die door den Staat te leveren zijn krachtens de koninklijke besluiten van 31 ^o October 1898 en 27 ^o Januari 1899. Aankoop van optuigingen; vervorming van uitrustingsstukken, loon der toegevoegde werklieden van het centraal magazijn. Verschillende kosten, toezicht, aanvaarding, enz.	110,000 "	
120	Toelage aan de Commissie belast met het in waardebrengen van de wetenschappelijke stoffen, tijdens den Belgischen Zuidpooltocht opgezameld.	35,000 "	53,856,207 "
121	Meubilerings van het hotel van het provinciaal gouvernement van Antwerpen.	10,000 "	
122	Uiteenzetting van den toestand des Rijks van 1876 tot 1900	5,000 "	
123	Koninklijke Sterrewacht : aankoop en inrichting van een oequatoriaal bestemd tot het vervaardigen van de photographische kaart des hemels	60,000 "	
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BINNENLANDSCHE ZAKEN EN OPENBAAR ONDERWIJS fr.			

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 27^{sten} September 1903.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Binnenlandsche Zaken
en Openbaar Onderwijs,*
J. DE TROOZ.

*De Minister van Financiën
en Openbare Werken,*
C^o DE SMET DE NAEYER.

(48)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ET

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

pour l'exercice 1906

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO	LITTÉRA	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
des	des			
articles.	dévelop- pements.			
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.				
CHAPITRE 1 ^{er} .				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	a.	Traitement du Ministre		
u.		Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service 636,775 »		
		NOMBRE actuel d'agents. (1 ^{er} juill. 1905.)	TRAITEMENTS annuels. (1 ^{er} juillet 1906.)	DÉPENSES.
2		1	12,000	12,000 »
		4	10,000 et 11,000	41,000 »
		11	8,000 et 8,800	91,200 »
		10	5,500 à 6,500	58,500 »
		16	4,200 à 5,500	75,500 »
		1	5,500	5,500 »
		1	5,000	5,000 »
		1	5,000	5,000 »
		20	3,200 à 5,700	77,810 »
		23	2,200 à 3,000	62,000 »
		10	2,200 à 3,120	27,740 »
		11	1,800 à 2,000	20,500 »
		6	1,400 à 1,600	9,100 »
		6	1,500 à 2,000	10,400 »
		2	1,500 à 1,600	3,200 »
		4	2,400 et 2,700	10,500 »
		9	1,900 à 2,500	19,500 »
		7	1,400 à 1,700	10,500 »
		4	1,200 à 2,500	6,900 »
		3	1,300 et 1,400	4,000 »
		8	1,200 à 1,500	10,900 »
		1	900	900 »
		10	800	8,000 »
		15	1,200 à 3,000	22,120 »
		»	»	11,165 »
		»	»	18,200 »
		»	»	10,040 »
		636,775 »		
b.		Traitements de disponibilité 22,009 »		
c.		Frais résultant du Comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale 3,000 » (Les magistrats qui font partie du Comité toucheront les indemnités de vacation au même titre que les autres membres. La même observation s'applique à tous les conseils, jurys, commissions, etc., qui ressortissent au Département.)		
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses. 59,125 »		
	b.	Frais du Bulletin du Ministère 3,000 »		
4	a.	Bibliothèque du Département: achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque. (Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.)		
5	a.	Frais de route et de séjour; missions		
		TOTAL DU CHAPITRE 1 ^{er} fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000	»
661,784	644,000	17,784	»	654,500	594,046 95	
62,125	67,125	»	5,000	62,125	62,997 04	»
7,000	8,000	»	1,000	4,000	6,948 60	»
5,200	5,200	»	»	5,296 15	5,021 45	
757,109	745,525	11,584	6,000	726,721 15	690,013 99	
AUGMENTATION. . fr.		11,784				

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
6	»	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État, à des professeurs et instituteurs communaux et à des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées, et prenant cours en 1906 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année. (<i>Crédit non limitatif.</i>)
7	a.	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876) 20,000 »
	b.	Intervention de l'État dans le payement des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'État et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 ^{er} de la loi du 31 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 ^{er} janvier 1906 160,000 »
	»	Supplément de pension accordé en vertu de l'arrêté royal du 21 juin 1862 à un instituteur communal et restant dû au 1 ^{er} janvier 1903. (<i>Pour mémoire.</i>)
8	»	Primes d'encouragement aux caisses de pensions des instituteurs libres constitués en sociétés mutualistes reconnues
9	»	Subvention à la Caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux (art. 4, 4 ^e , de la loi du 30 mars 1861).
10	»	Restitution à la Caisse des veuves et orphelins de l'Administration de l'Instruction publique des parts de pensions payées par elle à la décharge de l'État (loi du 13 mars 1867) .
11	»	Secours à d'anciens fonctionnaires, employés, instituteurs primaires et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou à leurs familles, qui, n'ayant pas droit à la pension ou jouissant d'une pension minime, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.
CHAPITRE III.		
STATISTIQUE GÉNÉRALE.		
12	a.	Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres 4,000 »
	b.	Indemnité du membre-secrétaire. 1,500 »
		A REPORTER fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
110,000	94,000	16,000	»	94,000	100,507 01	
180,000	185,000	»	5,000	191,000	178,527 63	
»	150	»	150	150	150 »	
20,000	20,000	»	»	20,000	19,875 »	
52,000	52,000	»	»	48,000	47,956 48	
797	797	»	»	797	797 »	
80,000	80,000	»	»	80,000	82,250 »	
442,797	431,947	16,000	5,150	433,947	429,745 12	
AUGMENTATION . . fr.		10,850 »				
5,500	5,500	»	»	5,686	5,078 »	
5,500	5,500	»	»	5,686	5,078 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																
		REPORT. fr.																
13	»	Frais de la Commission de l'orthographe des noms des communes et des hameaux. Traductions .																
14	»	Commission centrale de statistique : frais de bureau. Frais de publication des travaux du service de la statistique générale et de la Commission centrale. Achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures pour le service de la statistique générale :																
15	»	Bibliothèque de statistique : achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures; matériel de la bibliothèque. (Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.)																
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.																
		CHAPITRE IV.																
		AFFAIRES PROVINCIALES ET COMMUNALES.																
16	»	Traitements des gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces																
		Traitements des employés et gens de service; traitements de disponibilité :																
	a.	Province d'Anvers. 128,770																
	b.	— de Brabant. 191,960																
	c.	— de la Flandre occidentale 156,205																
	d.	— de la Flandre orientale. 156,150																
	e.	— de Hainaut 153,260																
17	f.	— de Liège 156,910																
	g.	— de Limbourg 98,700																
	h.	— de Luxembourg 95,500																
	i.	— de Namur. 112,510																
	j.	Somme à affecter éventuellement, avec les fonds à provenir des mutations, à des augmentations réglementaires. 26,645																
	k.	Traitements de disponibilité »																
		<table><tr><th>GRADES.</th><th>TRAITEMENTS.</th></tr><tr><td>Directeurs</td><td>6,000</td></tr><tr><td>Chefs de division</td><td>4,500 à 5,500</td></tr><tr><td>Chefs de bureau</td><td>3,200 à 4,000</td></tr><tr><td>Commis de 1^{re} classe</td><td>2,400 à 3,000</td></tr><tr><td>Id. de 2^e classe</td><td>1,800 à 2,200</td></tr><tr><td>Id. de 3^e classe</td><td>1,400 à 1,600</td></tr><tr><td>Expéditionnaires.</td><td>1,000 à 1,200</td></tr></table>	GRADES.	TRAITEMENTS.	Directeurs	6,000	Chefs de division	4,500 à 5,500	Chefs de bureau	3,200 à 4,000	Commis de 1 ^{re} classe	2,400 à 3,000	Id. de 2 ^e classe	1,800 à 2,200	Id. de 3 ^e classe	1,400 à 1,600	Expéditionnaires.	1,000 à 1,200
GRADES.	TRAITEMENTS.																	
Directeurs	6,000																	
Chefs de division	4,500 à 5,500																	
Chefs de bureau	3,200 à 4,000																	
Commis de 1 ^{re} classe	2,400 à 3,000																	
Id. de 2 ^e classe	1,800 à 2,200																	
Id. de 3 ^e classe	1,400 à 1,600																	
Expéditionnaires.	1,000 à 1,200																	
		A REPORTER. fr.																

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,500	5,500	»	»	5,686	5,078 »	
400	400	»	»	400	»	
8,600	8,600	»	»	8,600	13,546 12	
6,800	6,800	»	»	4,800	6,492 88	
21,500	21,500	»	»	19,486	25,117 »	
450,800	450,384	416	»	449,800	445,633 18	
1,253,608	1,228,451	25,157	»	1,225,492	1,202,820 25	
1,704,408	1,678,835	25,573	»	1,675,292	1,648,455 43	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT . . . fr.
		Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues :	
18	a.	Province d'Anvers	27,000 »
	b.	— de Brabant	27,000 »
	c.	— de la Flandre occidentale	27,000 »
	d.	— de la Flandre orientale	27,000 »
	e.	— de Hainaut	31,000 »
	f.	— de Liège	31,800 »
	g.	— de Limbourg	22,700 »
	h.	— de Luxembourg	20,700 »
	i.	— de Namur	24,000 »
		Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité et secours :	
19	a.	Traitements des commissaires	214,000 »
	b.	Frais de bureau	45,800 »
	c.	Traitements des employés	254,990 »
	d.	— de disponibilité et secours	2,000 »
20		Frais de route et de tournées; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du Royaume. Frais de bureau du Commissaire chargé d'administrer, avec le Commissaire de S. M. l'Empereur d'Allemagne, Roi de Prusse, la partie neutre du territoire de Moresnet. Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'Administration des Affaires provinciales et communales.	
21		Participation de l'État dans les dépenses de police de la Ville de Bruxelles	
		TOTAL DU CHAPITRE IV	fr.
		CHAPITRE V.	
		AFFAIRES ÉLECTORALES.	
22		Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 ^{er} mai 1906. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État; répartition des électeurs en sections; confection des extraits des listes électorales par sections	
23		Indemnités de déplacement calculées d'après la base de l'article 75 du tarif criminel et dues aux juges de paix pour l'exécution de l'article 71 du Code électoral	
24		Matériel et impressions nécessaires pour assurer l'exécution des dispositions des lois électorales relatives aux élections. Correspondances télégraphiques. Achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration; impressions et matériel pour le service spécial de l'Administration des Affaires électorales	
25	a.	Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'État. (Crédit non limitatif.)	20,000 »
	b.	Jetons de présence et indemnités de déplacement dus aux membres des bureaux des élections législatives, en exécution de l'article 149 du Code électoral. (Crédit non limitatif.)	170,000 »
26		Remboursement au Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, des frais de transport des électeurs admis au parcours gratuit sur les chemins de fer de l'État. (Crédit non limitatif.)	
		TOTAL DU CHAPITRE V.	fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,704,408	1,678,855	25,573	»	1,675,292	1,648,453 45	
237,900	237,900	»	»	243,516 44	237,509 60	
491,790	492,113	»	323	491,420	487,177 42	
70,000	70,000	»	»	70,000	75,890 34	
200,000	200,000	»	»	200,000	200,000 »	
2,704,098	2,678,848	25,575	323	2,679,928 44	2,647,050 79	
AUGMENTATION . fr.		25,250 »				
35,000	30,000	5,000	»	55,000	19,578 99	
18,000	18,000	»	»	18,000	16,592 »	
15,000	15,000	»	»	15,000	9,772 28	
190,000	25,000	165,000	»	220,000	14,576 24	
75,000	5,000	70,000	»	100,000	28,899 50	
555,000	95,000	240,000	»	588,000	89,018 81	
AUGMENTATION. . fr.		240,000 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.																														
CHAPITRE VI.																																
MILICE.																																
27	»	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement; aux gouverneurs de province et aux membres des députations permanentes appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision; aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. Vacations des médecins et chirurgiens. Frais de recours en cassation. Traductions																														
28	»	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Dépenses diverses																														
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.																														
CHAPITRE VII.																																
GARDE CIVIQUE ET CORPS DE SAPEURS-POMPIERS.																																
29	»	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors : traitements, indemnités, frais de route et de séjour. Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête																														
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENTS ou indemnités par an.</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteur général</td><td>1</td><td>10,000 »</td></tr> <tr> <td>Commandants supérieurs</td><td>4</td><td>10,000 »</td></tr> <tr> <td>Chefs d'état-major</td><td>4</td><td>6,000 »</td></tr> <tr> <td>Secrétaire-archiviste de l'inspection générale</td><td>1</td><td>1,200 »</td></tr> <tr> <td>Secrétaires-archivistes des commandants supérieurs</td><td>4</td><td>5,700 »</td></tr> <tr> <td>Chefs de garde et officiers d'état-major</td><td>»</td><td>267,900 »</td></tr> <tr> <td>Frais de route et de séjour</td><td>»</td><td>5,000 »</td></tr> <tr> <td>Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête</td><td>»</td><td>5,200 »</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td style="border-top: 1px solid black;">515,000 »</td></tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités par an.	Inspecteur général	1	10,000 »	Commandants supérieurs	4	10,000 »	Chefs d'état-major	4	6,000 »	Secrétaire-archiviste de l'inspection générale	1	1,200 »	Secrétaires-archivistes des commandants supérieurs	4	5,700 »	Chefs de garde et officiers d'état-major	»	267,900 »	Frais de route et de séjour	»	5,000 »	Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête	»	5,200 »			515,000 »
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités par an.																														
Inspecteur général	1	10,000 »																														
Commandants supérieurs	4	10,000 »																														
Chefs d'état-major	4	6,000 »																														
Secrétaire-archiviste de l'inspection générale	1	1,200 »																														
Secrétaires-archivistes des commandants supérieurs	4	5,700 »																														
Chefs de garde et officiers d'état-major	»	267,900 »																														
Frais de route et de séjour	»	5,000 »																														
Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête	»	5,200 »																														
		515,000 »																														
30	»	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors : frais de bureau; locaux de service. Frais de correspondance																														
31	»	Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des conseils civiques de revision. Vacations des médecins																														
32	»	Magasin central d'armement et d'équipement : traitements, indemnités, salaires, frais de route et de séjour.																														
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENTS ou indemnités.</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Contrôleur</td><td>1</td><td>1,500 »</td></tr> <tr> <td>Garde armurier</td><td>1</td><td>2,000 »</td></tr> <tr> <td>Salaires des ouvriers</td><td>»</td><td>3,800 »</td></tr> <tr> <td>Indemnités pour frais de route et de séjour (prévisions)</td><td>»</td><td>2,100 »</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td style="border-top: 1px solid black;">10,000 »</td></tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités.	Contrôleur	1	1,500 »	Garde armurier	1	2,000 »	Salaires des ouvriers	»	3,800 »	Indemnités pour frais de route et de séjour (prévisions)	»	2,100 »			10,000 »												
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités.																														
Contrôleur	1	1,500 »																														
Garde armurier	1	2,000 »																														
Salaires des ouvriers	»	3,800 »																														
Indemnités pour frais de route et de séjour (prévisions)	»	2,100 »																														
		10,000 »																														
33	»	Magasin central d'armement et d'équipement : outillage, mobilier, entretien, chauffage et éclairage des locaux. Masses d'habillement. Achat, entretien, réparations et transformations d'armes, d'objets d'équipement et de harnachement. Achat d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. Impressions et reliures																														
		A REPORTER fr.																														

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
125,000	125,000	•	•	157,300	» 130,429 62	
50,000	50,000	•	•	40,000	» 49,966 88	
155,000	155,000	•	•	177,300	» 180,396 50	
315,000	315,000	•	•	279,821 26	272,534 31	
12,500	12,500	•	•	12,591 60	11,999 46	
75,000	75,000	•	•	75,000	» 66,771 59	
10,000	10,000	•	•	10,000	» 9,510 58	
30,000	30,000	•	•	30,000	» 29,890 83	
442,500	442,500	•	•	407,212 86	390,706 74	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																	
		REPORT. . . . fr.																																	
34	»	Tir national : personnel permanent, frais de route et de séjour du greffier																																	
		<table> <tr> <th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENTS.</th></tr> <tr> <td>Directeur</td><td>1</td><td>3,500 »</td></tr> <tr> <td>Greffier</td><td>1</td><td>1,800 »</td></tr> <tr> <td>Gardiens en chef</td><td>1</td><td>2,400 »</td></tr> <tr> <td>Gardiens adjoints</td><td>2</td><td>3,200 »</td></tr> <tr> <td>Chef-marqueur</td><td>1</td><td>1,700 »</td></tr> <tr> <td>Marqueurs de 1^{re} classe</td><td>8</td><td>10,800 »</td></tr> <tr> <td>— 2^e —</td><td>8</td><td>9,400 »</td></tr> <tr> <td>Chef-électricien</td><td></td><td>1,500 »</td></tr> <tr> <td>Indemnités pour frais de route et de séjour du greffier (prévisions).</td><td></td><td>600 »</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td>54,900 »</td></tr> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	Directeur	1	3,500 »	Greffier	1	1,800 »	Gardiens en chef	1	2,400 »	Gardiens adjoints	2	3,200 »	Chef-marqueur	1	1,700 »	Marqueurs de 1 ^{re} classe	8	10,800 »	— 2 ^e —	8	9,400 »	Chef-électricien		1,500 »	Indemnités pour frais de route et de séjour du greffier (prévisions).		600 »			54,900 »
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.																																	
Directeur	1	3,500 »																																	
Greffier	1	1,800 »																																	
Gardiens en chef	1	2,400 »																																	
Gardiens adjoints	2	3,200 »																																	
Chef-marqueur	1	1,700 »																																	
Marqueurs de 1 ^{re} classe	8	10,800 »																																	
— 2 ^e —	8	9,400 »																																	
Chef-électricien		1,500 »																																	
Indemnités pour frais de route et de séjour du greffier (prévisions).		600 »																																	
		54,900 »																																	
35	»	Tir national : frais de gestion, chauffage, éclairage, dépenses diverses																																	
36	a.	Grands concours annuels de tir : frais d'organisation 12,000 »																																	
	b.	Grands concours annuels de tir : prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie 38,000 »																																	
37	»	Subsides pour la construction et l'amélioration de tirs à la cible en province. (<i>Y compris une somme de 100,000 francs en charge temporaire</i>)																																	
38	»	Subsides pour concours de tir aux armes de guerre; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées, prix de tir																																	
39	»	Frais de transport et de réunion des jeunes gardes pour les périodes d'exercices; réquisitions des gardes du premier ban pour les services d'ordre en dehors de la commune. (<i>Credit non limitatif.</i>)																																	
40	»	Subsides annuels aux musiques des régiments de la garde civique																																	
41	»	Subsides aux communes rurales, à concurrence d'un tiers ou de la moitié au plus de la dépense totale, pour l'acquisition de matériel d'incendie et d'objets d'équipement destinés aux sapeurs-pompiers volontaires. Subsides pour l'organisation de réunions fédérales de corps de sapeurs-pompiers.																																	
		TOTAL DU CHAPITRE VII fr.																																	
		CHAPITRE VIII.																																	
		DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.																																	
42	»	Décoration civique: achat des insignes, impression des diplômes et frais de distribution																																	
43	»	Récompenses pécuniaires pour actes de courage, de dévouement et d'humanité; expédition des diplômes																																	
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.																																	
		CHAPITRE IX.																																	
		LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.																																	
	a.	Subsides de 400 francs aux veuves et orphelins des décorés de la Croix de fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864 141,600																																	
	b.	Subside à la veuve d'un Légionnaire qui n'a pas été pensionné. 300																																	
44	c.	Subsides annuels de 900 francs aux décorés de la Croix commémorative de 1850 nécessaires 7,200																																	
		Subsides de 500 francs à leurs veuves qui se trouvent dans le besoin. 28,800																																	
		56,000																																	
	d.	Subsides ou secours extraordinaires aux combattants de 1850 et à leurs familles 40,900																																	
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.																																	

DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
442,500	442,500	»	»	407,212 86	390,706 74	
54,900	52,900	2,000	»	32,600 »	50,587 37	
7,540	7,340	»	»	7,540 »	7,540 »	
50,000	45,000	5,000	»	45,000 »	45,000 »	
175,000	175,000	»	»	75,000 »	68,751 89	
25,000	20,000	5,000	»	23,500 »	22,377 50	
25,000	25,000	»	»	25,000 »	45,706 66	
10,000	10,000	»	»	10,000 »	9,600 »	
30,000	50,000	»	»	50,000 »	24,790 »	
799,740	787,740	12,000	»	655,652 86	642,860 16	
AUGMENTATION . fr.		12,000 »				
34,000	28,000	6,000	»	55,987 14	29,024 50	
5,000	5,000	»	»	5,000 »	5,554 »	
36,000	50,000	6,000	»	58,987 14	52,575 50	
AUGMENTATION. . fr.		6,000				
218,800	218,800	»	»	220,000	219,783 29	
218,800	218,800	»	»	220,000	219,783 29	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO	LITTÉRA	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																		
des	des																																			
articles.	dévelop- pements.																																			
CHAPITRE X.																																				
SCIENCES ET LETTRES.																																				
45	a.	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de la science et de l'archéologie nationale	35,925 "																																	
	b.	Secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin ou aux familles de littérateurs ou savants décédés	4,500 "																																	
	c.	Sociétés littéraires et scientifiques.	52,000 "																																	
	d.	Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845, du 6 juillet 1851, du 20 décembre 1882 et du 30 avril 1895; frais des jurys	13,000 "																																	
	e.	Souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires	36,500 "																																	
	f.	Frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 30 septembre 1887	2,400 "																																	
	g.	Encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical)	44,000 "																																	
	h.	Publication de la <i>Bibliographie de Belgique</i>	18,000 "																																	
	i.	Publication de la <i>Bibliotheca belgica</i>	12,200 "																																	
	j.	Office international de bibliographie: rédaction et administration	25,000 "																																	
	k.	Part contributive de la Belgique dans les frais de publication du <i>Woordenboek der Nederlandsche Taal</i> (dictionnaire de la langue néerlandaise)	7,000 "																																	
	l.	Location d'une table d'études à la station zoologique de Naples et au laboratoire de Léopoldville	9,575 "																																	
	m.	Part contributive de la Belgique dans les frais du Bureau central des recherches sismologiques, à Strasbourg.	1,000 "																																	
	n.	Acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'Administration des sciences et des lettres; dépenses diverses	2,000 "																																	
46		Institut historique belge de Rome.																																		
	a.	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique: traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité	27,030 "																																	
		<table><tr><th colspan="2">NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENTS.</th></tr><tr><td>Secrétaire perpétuel.</td><td>1</td><td>9,600</td></tr><tr><td>Chef de bureau</td><td>1</td><td>4,800</td></tr><tr><td>Sous-chef de bureau.</td><td>1</td><td>4,400</td></tr><tr><td>Huissiers</td><td>2</td><td>2,400</td></tr><tr><td></td><td></td><td>1,600</td></tr><tr><td>Concierge</td><td>1</td><td>1,600</td></tr><tr><td>Indemnités pour travaux extraordinaires</td><td></td><td>950</td></tr><tr><td>Augmentations de traitements, etc.</td><td></td><td>1,700</td></tr><tr><td>Traitements de disponibilité</td><td></td><td>.</td></tr><tr><td colspan="2"></td><td>27,030</td></tr></table>	NOMBRE d'agents.		TRAITEMENTS.	Secrétaire perpétuel.	1	9,600	Chef de bureau	1	4,800	Sous-chef de bureau.	1	4,400	Huissiers	2	2,400			1,600	Concierge	1	1,600	Indemnités pour travaux extraordinaires		950	Augmentations de traitements, etc.		1,700	Traitements de disponibilité		.			27,030	
NOMBRE d'agents.		TRAITEMENTS.																																		
Secrétaire perpétuel.	1	9,600																																		
Chef de bureau	1	4,800																																		
Sous-chef de bureau.	1	4,400																																		
Huissiers	2	2,400																																		
		1,600																																		
Concierge	1	1,600																																		
Indemnités pour travaux extraordinaires		950																																		
Augmentations de traitements, etc.		1,700																																		
Traitements de disponibilité		.																																		
		27,030																																		
47	b.	Jetons de présence; examen et jugement du concours de la fondation De Keyn	21,000 "																																	
	c.	Frais d'impression; prix des concours	30,275 "																																	
	d.	Chauffage, éclairage et frais d'entretien du Palais des Académies; frais divers	5,997 "																																	
	e.	Frais de la Commission royale d'histoire; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la <i>Table chronologique</i> des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique.	25,000 "																																	
	f.	Publication d'une <i>Biographie nationale</i>	8,000 "																																	
A REPORTER. . . . fr.																																				

DEVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DIFFERENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DEPENSES de L'EXERCICE 1905	Observations
		AUGMENTATION	DIMINUTION			
244,900	219,900	25,000	•	219,900	218,899 98	a) Concours quinquennal d'histoire nationale et concours quinquennal de sciences historiques.
17,000	17,000	•	•	12,000	11,970 03	
117,300	117,500	•	•	112,500	112,298 89	
379,200	354,200	25,000	•	344,200	343,168 90	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.																																																																																				
		REPORT. fr.																																																																																				
48	a.	Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité. 8,000 »																																																																																				
		<table><tr><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENTS.</th></tr><tr><td>Secrétaire perpétuel.</td><td>1 5,000</td></tr><tr><td>Attaché au Secrétariat</td><td>1 2,000</td></tr><tr><td>Concierge</td><td>1 900</td></tr><tr><td>Augmentations de traitement</td><td>" 100</td></tr><tr><td>Traitements de disponibilité</td><td>" »</td></tr><tr><td></td><td>8,000</td></tr></table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	Secrétaire perpétuel.	1 5,000	Attaché au Secrétariat	1 2,000	Concierge	1 900	Augmentations de traitement	" 100	Traitements de disponibilité	" »		8,000																																																																						
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.																																																																																					
Secrétaire perpétuel.	1 5,000																																																																																					
Attaché au Secrétariat	1 2,000																																																																																					
Concierge	1 900																																																																																					
Augmentations de traitement	" 100																																																																																					
Traitements de disponibilité	" »																																																																																					
	8,000																																																																																					
	b.	Jetons de présence 7,000 »																																																																																				
	c.	Frais d'impression; prix des concours 11,670 »																																																																																				
	d.	Chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux; frais divers 730 »																																																																																				
	e.	Publication des anciens monuments de la littérature flamande 5,000 »																																																																																				
49	"	Observatoire royal : personnel; salaire des gens de service; traitements de disponibilité . . .																																																																																				
		<table><tr><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENTS.</th><th>MONTANT de la dépense.</th></tr><tr><td>Administrateur-inspecteur</td><td>1 7,000</td><td>7,000</td></tr><tr><td>Directeur scientifique</td><td>1 7,000</td><td>7,000</td></tr><tr><td>Id.</td><td>1 6,500</td><td>6,500</td></tr><tr><td>(Casuel).</td><td>" 2,000</td><td>2,000</td></tr><tr><td>Chef de service</td><td>1 6,600</td><td>6,600</td></tr><tr><td>Météorologiste</td><td>1 6,000</td><td>6,000</td></tr><tr><td>Astronome</td><td>1 6,000</td><td>6,000</td></tr><tr><td>Id.</td><td>1 5,000</td><td>5,000</td></tr><tr><td>Astronome adjoint</td><td>1 4,800</td><td>4,800</td></tr><tr><td>Id.</td><td>1 5,600</td><td>5,600</td></tr><tr><td>Météorologiste adjoint.</td><td>1 5,600</td><td>5,600</td></tr><tr><td>Id.</td><td>1 5,200</td><td>5,200</td></tr><tr><td>Commis</td><td>1 5,000</td><td>5,000</td></tr><tr><td>Assistants</td><td>5 5,000</td><td>9,000</td></tr><tr><td>Id.</td><td>5 2,600</td><td>7,800</td></tr><tr><td>Bibliothécaire</td><td>1 2,200</td><td>2,200</td></tr><tr><td>Aides.</td><td>7 1,200</td><td>8,400</td></tr><tr><td>Garçon de laboratoire</td><td>1 1,600</td><td>1,600</td></tr><tr><td>Huissier</td><td>1 1,600</td><td>1,600</td></tr><tr><td>Aide-mécanicien</td><td>1 1,600</td><td>1,600</td></tr><tr><td>Concierge.</td><td>1 800</td><td>800</td></tr><tr><td>Bouteaux.</td><td>2 1,200</td><td>2,400</td></tr><tr><td>Nettoyense</td><td>1 800</td><td>800</td></tr><tr><td>Employés stagiaires</td><td>5</td><td>7,600</td></tr><tr><td>Traitements de disponibilité</td><td></td><td>5,750</td></tr><tr><td>Nominations, promotions, etc. (1905-1906)</td><td></td><td>8,883</td></tr><tr><td></td><td></td><td>120,753</td></tr></table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	Administrateur-inspecteur	1 7,000	7,000	Directeur scientifique	1 7,000	7,000	Id.	1 6,500	6,500	(Casuel).	" 2,000	2,000	Chef de service	1 6,600	6,600	Météorologiste	1 6,000	6,000	Astronome	1 6,000	6,000	Id.	1 5,000	5,000	Astronome adjoint	1 4,800	4,800	Id.	1 5,600	5,600	Météorologiste adjoint.	1 5,600	5,600	Id.	1 5,200	5,200	Commis	1 5,000	5,000	Assistants	5 5,000	9,000	Id.	5 2,600	7,800	Bibliothécaire	1 2,200	2,200	Aides.	7 1,200	8,400	Garçon de laboratoire	1 1,600	1,600	Huissier	1 1,600	1,600	Aide-mécanicien	1 1,600	1,600	Concierge.	1 800	800	Bouteaux.	2 1,200	2,400	Nettoyense	1 800	800	Employés stagiaires	5	7,600	Traitements de disponibilité		5,750	Nominations, promotions, etc. (1905-1906)		8,883			120,753
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.																																																																																				
Administrateur-inspecteur	1 7,000	7,000																																																																																				
Directeur scientifique	1 7,000	7,000																																																																																				
Id.	1 6,500	6,500																																																																																				
(Casuel).	" 2,000	2,000																																																																																				
Chef de service	1 6,600	6,600																																																																																				
Météorologiste	1 6,000	6,000																																																																																				
Astronome	1 6,000	6,000																																																																																				
Id.	1 5,000	5,000																																																																																				
Astronome adjoint	1 4,800	4,800																																																																																				
Id.	1 5,600	5,600																																																																																				
Météorologiste adjoint.	1 5,600	5,600																																																																																				
Id.	1 5,200	5,200																																																																																				
Commis	1 5,000	5,000																																																																																				
Assistants	5 5,000	9,000																																																																																				
Id.	5 2,600	7,800																																																																																				
Bibliothécaire	1 2,200	2,200																																																																																				
Aides.	7 1,200	8,400																																																																																				
Garçon de laboratoire	1 1,600	1,600																																																																																				
Huissier	1 1,600	1,600																																																																																				
Aide-mécanicien	1 1,600	1,600																																																																																				
Concierge.	1 800	800																																																																																				
Bouteaux.	2 1,200	2,400																																																																																				
Nettoyense	1 800	800																																																																																				
Employés stagiaires	5	7,600																																																																																				
Traitements de disponibilité		5,750																																																																																				
Nominations, promotions, etc. (1905-1906)		8,883																																																																																				
		120,753																																																																																				
50	"	Observatoire royal : frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions. (<i>Y compris une somme de 25,900 francs en charge temporaire.</i>)																																																																																				
		A REPORTER. fr.																																																																																				

DEVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1900	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	Observations.
		Augmentation	Diminution.			
579,200	554,200	25,000	»	344,200	345,168 90	
32,400	31,900	500	»	31,900	31,897 14	
120,735	119,625	1,108	»	116,050	107,400 »	
88,870	87,170	1,700	»	81,500	63,799 96	
621,205	592,895	28,308	»	575,450	546,266 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.																																																																																								
		REPORT. fr.																																																																																								
51	»	Bibliothèque royale : personnel; traitements de disponibilité; rédaction du catalogue général .																																																																																								
		<table><tr><th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENTS.</th><th>MONTANT de la dépense.</th></tr><tr><td>Conservateur en chef</td><td>1</td><td>8,000</td><td>8,000</td></tr><tr><td>Conservateur</td><td>1</td><td>7,200</td><td>7,200</td></tr><tr><td>Id.</td><td>1</td><td>6,000</td><td>6,000</td></tr><tr><td>Id.</td><td>5</td><td>5,000</td><td>15,000</td></tr><tr><td>Conservateur-adjoint</td><td>2</td><td>4,100</td><td>8,200</td></tr><tr><td>Id.</td><td>1</td><td>3,700</td><td>3,700</td></tr><tr><td>Id.</td><td>1</td><td>3,400</td><td>3,400</td></tr><tr><td>Employés de 1^{re} classe</td><td>2</td><td>4,080</td><td>8,160</td></tr><tr><td>Id.</td><td>2</td><td>3,400</td><td>6,800</td></tr><tr><td>Id.</td><td>1</td><td>3,000</td><td>3,000</td></tr><tr><td>Employés de 2^e classe</td><td>3</td><td>2,600</td><td>7,800</td></tr><tr><td>Id.</td><td>5</td><td>2,200</td><td>11,000</td></tr><tr><td>Commis aux écritures</td><td>1</td><td>2,000</td><td>2,000</td></tr><tr><td>Id.</td><td>1</td><td>1,200</td><td>1,200</td></tr><tr><td>Huissiers de 1^{re} classe</td><td>11</td><td>1,600 à 1,800</td><td>18,500</td></tr><tr><td>Id. de 2^e classe</td><td>5</td><td>1,200 à 1,400</td><td>6,600</td></tr><tr><td>Concierge</td><td>1</td><td>800</td><td>800</td></tr><tr><td>Indemnités au personnel des séances du soir</td><td>»</td><td>»</td><td>4,500</td></tr><tr><td>Id. aux stagiaires; secours</td><td>»</td><td>»</td><td>2,000</td></tr><tr><td>Nominations, promotions, etc., en 1905 et 1906</td><td>»</td><td>»</td><td>5,940</td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td>127,800</td></tr></table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	Conservateur en chef	1	8,000	8,000	Conservateur	1	7,200	7,200	Id.	1	6,000	6,000	Id.	5	5,000	15,000	Conservateur-adjoint	2	4,100	8,200	Id.	1	3,700	3,700	Id.	1	3,400	3,400	Employés de 1 ^{re} classe	2	4,080	8,160	Id.	2	3,400	6,800	Id.	1	3,000	3,000	Employés de 2 ^e classe	3	2,600	7,800	Id.	5	2,200	11,000	Commis aux écritures	1	2,000	2,000	Id.	1	1,200	1,200	Huissiers de 1 ^{re} classe	11	1,600 à 1,800	18,500	Id. de 2 ^e classe	5	1,200 à 1,400	6,600	Concierge	1	800	800	Indemnités au personnel des séances du soir	»	»	4,500	Id. aux stagiaires; secours	»	»	2,000	Nominations, promotions, etc., en 1905 et 1906	»	»	5,940				127,800
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.																																																																																							
Conservateur en chef	1	8,000	8,000																																																																																							
Conservateur	1	7,200	7,200																																																																																							
Id.	1	6,000	6,000																																																																																							
Id.	5	5,000	15,000																																																																																							
Conservateur-adjoint	2	4,100	8,200																																																																																							
Id.	1	3,700	3,700																																																																																							
Id.	1	3,400	3,400																																																																																							
Employés de 1 ^{re} classe	2	4,080	8,160																																																																																							
Id.	2	3,400	6,800																																																																																							
Id.	1	3,000	3,000																																																																																							
Employés de 2 ^e classe	3	2,600	7,800																																																																																							
Id.	5	2,200	11,000																																																																																							
Commis aux écritures	1	2,000	2,000																																																																																							
Id.	1	1,200	1,200																																																																																							
Huissiers de 1 ^{re} classe	11	1,600 à 1,800	18,500																																																																																							
Id. de 2 ^e classe	5	1,200 à 1,400	6,600																																																																																							
Concierge	1	800	800																																																																																							
Indemnités au personnel des séances du soir	»	»	4,500																																																																																							
Id. aux stagiaires; secours	»	»	2,000																																																																																							
Nominations, promotions, etc., en 1905 et 1906	»	»	5,940																																																																																							
			127,800																																																																																							
52	»	Bibliothèque royale : matériel et acquisitions. (Y compris une somme de 7,500 francs en charge temporaire.)																																																																																								
53	»	Musée royal d'histoire naturelle : personnel et frais d'études des collections; traitements de disponibilité																																																																																								
		<table><tr><th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENTS.</th><th>MONTANT de la dépense.</th></tr><tr><td>Directeur</td><td>1</td><td>9,600</td><td>9,600</td></tr><tr><td>Conservateurs</td><td>2</td><td>7,200</td><td>14,400</td></tr><tr><td>Id.</td><td>2</td><td>6,000</td><td>12,000</td></tr><tr><td>Conservateur</td><td>1</td><td>5,500</td><td>5,500</td></tr><tr><td>Id.</td><td>1</td><td>5,000</td><td>5,000</td></tr><tr><td>Aide-naturaliste</td><td>1</td><td>4,000</td><td>4,000</td></tr><tr><td>Agent comptable</td><td>1</td><td>3,500</td><td>3,500</td></tr><tr><td>Commis</td><td>1</td><td>1,500</td><td>1,500</td></tr><tr><td>Préparateurs</td><td>6</td><td>1,800 à 2,420</td><td>13,060</td></tr><tr><td>Aides-préparateurs</td><td>2</td><td>1,500</td><td>3,000</td></tr><tr><td>Surveillants et gardiens</td><td>12</td><td>1,200 à 1,760</td><td>17,620</td></tr><tr><td>Concierge</td><td>1</td><td>1,500</td><td>1,500</td></tr><tr><td>Nominations, promotions (1905-1906) et frais d'études des collections</td><td>»</td><td>»</td><td>26,620</td></tr><tr><td>Traitements de disponibilité</td><td>»</td><td>»</td><td>»</td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td>117,100</td></tr></table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	Directeur	1	9,600	9,600	Conservateurs	2	7,200	14,400	Id.	2	6,000	12,000	Conservateur	1	5,500	5,500	Id.	1	5,000	5,000	Aide-naturaliste	1	4,000	4,000	Agent comptable	1	3,500	3,500	Commis	1	1,500	1,500	Préparateurs	6	1,800 à 2,420	13,060	Aides-préparateurs	2	1,500	3,000	Surveillants et gardiens	12	1,200 à 1,760	17,620	Concierge	1	1,500	1,500	Nominations, promotions (1905-1906) et frais d'études des collections	»	»	26,620	Traitements de disponibilité	»	»	»				117,100																								
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.																																																																																							
Directeur	1	9,600	9,600																																																																																							
Conservateurs	2	7,200	14,400																																																																																							
Id.	2	6,000	12,000																																																																																							
Conservateur	1	5,500	5,500																																																																																							
Id.	1	5,000	5,000																																																																																							
Aide-naturaliste	1	4,000	4,000																																																																																							
Agent comptable	1	3,500	3,500																																																																																							
Commis	1	1,500	1,500																																																																																							
Préparateurs	6	1,800 à 2,420	13,060																																																																																							
Aides-préparateurs	2	1,500	3,000																																																																																							
Surveillants et gardiens	12	1,200 à 1,760	17,620																																																																																							
Concierge	1	1,500	1,500																																																																																							
Nominations, promotions (1905-1906) et frais d'études des collections	»	»	26,620																																																																																							
Traitements de disponibilité	»	»	»																																																																																							
			117,100																																																																																							
54	»	Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions; exploration scientifique du pays et achat de collections; publication des <i>Annales du Musée</i> . (Y compris une somme de 5,000 francs en charge temporaire.)																																																																																								
55	»	Participation de la Belgique aux travaux d'exploration hydrographique et biologique en exécution du programme du Conseil international pour l'exploration de la mer. (Charge temporaire.)																																																																																								
		A REPORTER. fr.																																																																																								

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
621,203	592,895	28,308	»	573,450	546,266	»
127,800	127,800	»	»	127,800	126,000	»
117,600	107,650	9,950	»	107,650	174,161 08	
117,100	105,100	12,000	»	108,100	104,893 68	
69,450	94,450	»	25,000	67,250	62,221 54	
18,000	18,000	»	»	18,000	12,299 69	
1,071,153	1,045,895	50,258	25,000	1,002,250	1,026,841 79	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
			REPORT. . . fr.	
56	»	Archives générales du Royaume à Bruxelles : personnel; traitements de disponibilité		
				</

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
1,071,155	1,045,895	50,258	25,000	1,002,250	1,025,841 79	
90,600	89,300	1,300	•	86,850	83,209 89	
10,200	10,200	•	•	10,200	10,194 10	
92,300	92,300	•	•	90,900	86,197 76	
1,264,255	1,257,695	51,558	25,000	1,190,200	1,205,443 54	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . fr.
59	a.	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. (<i>Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.</i>)	17,200 »
	b.	Recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie, de transport, etc.	5,500 »
	c.	Inspection des archives communales.	2,000 »
60	»	Échanges littéraires internationaux	
		TOTAL DU CHAPITRE X.	fr.
CHAPITRE XI.			
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.			
61	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire	
62	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers	
63	»	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État; traitements de disponibilité; indemnités aux membres du personnel enseignant chargé d'un service extra-universitaire	
64	»	Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques.	
65	a.	Bourses universitaires; bourses de voyage ou subsides éventuels en faveur de lauréats qui n'ont pu obtenir une de ces bourses; frais de concours pour la collation des bourses	111,000 »
	b.	Subside en vue de faciliter l'établissement à l'étranger des diplômés des universités belges	2,000 »
66	»	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques : frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys	
67	»	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques : matériel; salaire des huissiers	
68	»	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires : frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale, par application de l'article 17, littéra f, de la loi du 12 avril 1894	
69	»	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 : matériel; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale.	
70	»	Commission d'entérinement des diplômes académiques : frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la Commission	
71	»	Commission d'entérinement des diplômes académiques : indemnité du commis	
			A REPORTER. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,264,253	1,237,695	51,558	25,000	1,190,200	1,205,445 54	
24,700	24,700	»	»	50,800	27,665 22	
15,500	15,500	»	»	15,500	15,700 »	
1,504,253	1,277,695	51,558	25,000	1,256,500	1,246,808 76	
AUGMENTATION. . fr.		26,558				
1,000	1,000	»	»	1,000	1,000 »	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,996 28	
1,802,450	1,756,100	46,550	»	1,679,815	1,635,251 91	
575,900	558,000	17,900	»	545,987	502,820 53	
113,000	113,000	»	»	111,000	111,977 60	
60,000	60,000	»	»	55,500	43,545 20	
5,000	5,000	»	»	4,762 45	4,280 05	
9,500	9,500	»	»	11,450	8,995 80	
1,000	1,000	»	»	1,287 55	925 80	
5,600	5,600	»	»	5,600	7,765 15	
1,400	1,400	»	»	1,400	1,400 »	
2,576,850	2,512,600	64,250	»	2,419,600	2,517,952 32	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
		REPORT . . . fr.
72	»	Frais du concours universitaire : impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les universités
75	»	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des universités, et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions
»	»	Frais de publication du dix-huitième rapport triennal sur la situation de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'État (<i>pour mémoire</i>)
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.
CHAPITRE XII.		
ENSEIGNEMENT MOYEN.		
74	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : traitement du secrétaire
75	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers. .
76	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique : traitements du personnel, indemnités
77	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique (service mixte avec l'Administration de l'Enseignement primaire) : frais de route et de séjour; rémunérations; missions; frais de bureau
		Traitements ou indemnités du personnel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur :
78	a.	Pour garçons, à Nivelles et à Gand 52,550 »
	b.	Pour filles, à Bruxelles et à Liège 52,550 »
	c.	Indemnité de logement, chauffage et éclairage de l'ancien directeur de l'École normale des humanités, supprimée, à Liège. Traitement d'un ancien professeur de gymnastique au même établissement 2,900 »
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,576,830	2,312,600	64,250	»	2,410,800 »	2,317,952 32	
12,000	12,000	»	»	12,000 »	11,918 72	
21,000	21,000	»	»	21,000 »	20,930 »	
»	2,500	»	2,500	»	»	
2,609,830	2,548,100	64,250	2,500	2,452,800 »	2,350,821 04	
AUGMENTATION. . fr.		61,750 »				
2,000	2,000	»	»	2,000 »	1,700 »	
2,920	2,920	»	»	2,920 »	2,039 65	
39,700	39,700	»	»	39,023 »	55,700 »	
19,500	19,500	»	»	19,500 »	18,513 20	
108,000	88,000	20,000	»	88,000 »	82,716 42	
192,120	172,120	20,000	»	171,445 »	160,689 27	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTEBA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . . fr.
		Matériel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur :	
79	a.	Pour garçons, à Nivelles et à Gand	5,550 »
	b.	Pour filles, à Bruxelles et à Liège.	5,670 »
80	»	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce	
81	»	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : matériel.	
82	»	Cours temporaires d'ouvrages manuels et d'économie domestique à l'usage des régentes d'écoles moyennes. Jurys pour la délivrance des certificats de capacité; frais de voyage, de séance et de vacation. Matériel, indemnités et rémunérations de toute espèce, etc.	
		Subsides (traitements, indemnités, suppléments de minerval, etc.) :	
85	a.	Aux athénées royaux (lois du 1 ^{er} juin 1850 et du 15 juin 1881)	1,895,984 »
	b.	Aux écoles moyennes (lois du 1 ^{er} juin 1850 et du 15 juin 1881)	2,168,528 »
	c.	Complément de traitement à des professeurs d'athénée attachés provisoirement à certains collèges communaux.	1,320 »
	d.	Indemnités à des membres du personnel des athénées et des écoles moyennes de l'Etat atteints par des malheurs de famille (secours, frais de maladie et de funérailles)	5,000 »
			A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
192,120	172,120	20,000	»	171,443	160,689 27	
11,000	11,000	»	»	11,000	10,812 36	
50,000	42,000	8,000	»	49,500	45,942 50	
2,500	2,500	»	»	2,500	2,290 88	
a) 4,000	4,000	»	»	4,000	3,063 28	a) Charge temporaire
4,068,832	3,998,832	70,000	»	3,998,832	3,946,133 04	
4,328,452	4,230,452	98,000	»	4,237,277	4,168,931 33	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
84	»	Bourses aux élèves des écoles moyennes de l'État et des écoles moyennes patronnées
85	a.	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du 1 ^{er} et du 2 ^d degré pour garçons : subsides aux provinces et aux communes. 178,348 »
	b.	Part d'intervention de l'État dans le paiement des traitements de disponibilité des professeurs de l'ancien collège communal d'Ypres, supprimé. 560 »
86	»	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles : subsides
87	»	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne : frais de route, de séjour et de vacation des délégués; indemnités aux membres des jurys et aux personnes adjointes à ces jurys. Impressions, fournitures et frais divers
88	»	Indemnité à un professeur de l'enseignement moyen du premier degré sans emploi.
89	»	Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'État et des inspecteurs de ces établissements.
90	»	Publication d'ouvrages classiques ou intéressant l'enseignement moyen. Encouragements; subsides; souscriptions; achats; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; frais de voyage; indemnités; frais d'impressions pour le service spécial de l'Administration de l'Enseignement moyen
»	»	Frais de publication de l'Annuaire du personnel de l'enseignement de l'État (pour mémoire) .
»	»	Frais de publication du dix-septième rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen (pour mémoire)
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.

DEVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DEPENSES de L'EXERCICE 1905	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
4,528,452	4,230,452	98,000	»	4,237,277	4,168,931 33	
34,500	34,500	»	»	34,500	32,325	»
178,908	178,908	»	»	177,918	178,341 22	
43,900	43,900	»	»	43,900	41,044 80	
28,500	28,500	»	»	28,500	32,189 86	
2,000	2,000	»	»	2,000	2,000	»
95,000	95,000	»	»	95,000	70,021 04	
11,200	11,200	»	»	12,562 90	11,058 18	
»	»	»	»	»	1,204 50	
»	»	»	»	5,500	»	
4,722,460	4,624,460	98,000	»	4,037,157 90	4,537,115 93	
AUGMENTATION. fr.		98,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																												
CHAPITRE XIII.																																																														
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.																																																														
91	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : traitements des secrétaires et du bibliothécaire																																																												
92	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : frais de route aux membres; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés à prendre part aux travaux du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers																																																												
93	»	Traitements des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des éconômats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitement de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires. Traitements de disponibilité																																																												
<table><tr><th>DÉSIGNATION PAR GRADES.</th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>CLASSE.</th><th>TRAITEMENT par an.</th><th>MONTANT de la dépense.</th><th>Observations.</th></tr><tr><td>Inspecteurs des écoles normales. . .</td><td>2</td><td>»</td><td>7,000</td><td>14,000</td><td></td></tr><tr><td>Inspectrice des écoles normales . . .</td><td>1</td><td>»</td><td>2,000</td><td>2,000</td><td></td></tr><tr><td>Vérificateur des éconômats</td><td>1</td><td>»</td><td>5,500</td><td>5,500</td><td></td></tr><tr><td>Inspecteurs principaux.</td><td>18</td><td>»</td><td>5,000 à 7,500</td><td>100,400</td><td></td></tr><tr><td>Inspecteurs cantonaux.</td><td>85</td><td>»</td><td>3,000 à 4,500</td><td>308,500</td><td></td></tr><tr><td>Agent contrôleur des projets de constructions scolaires</td><td>1</td><td>»</td><td>2,000</td><td>2,000</td><td></td></tr><tr><td>Disponibilité.</td><td>»</td><td>»</td><td>»</td><td>2,500</td><td></td></tr><tr><td>Augmentations de traitement.</td><td>»</td><td>»</td><td>»</td><td>4,600</td><td></td></tr><tr><td colspan="4"></td><td>436,500</td><td></td></tr></table>			DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Inspecteurs des écoles normales. . .	2	»	7,000	14,000		Inspectrice des écoles normales . . .	1	»	2,000	2,000		Vérificateur des éconômats	1	»	5,500	5,500		Inspecteurs principaux.	18	»	5,000 à 7,500	100,400		Inspecteurs cantonaux.	85	»	3,000 à 4,500	308,500		Agent contrôleur des projets de constructions scolaires	1	»	2,000	2,000		Disponibilité.	»	»	»	2,500		Augmentations de traitement.	»	»	»	4,600						436,500	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.																																																									
Inspecteurs des écoles normales. . .	2	»	7,000	14,000																																																										
Inspectrice des écoles normales . . .	1	»	2,000	2,000																																																										
Vérificateur des éconômats	1	»	5,500	5,500																																																										
Inspecteurs principaux.	18	»	5,000 à 7,500	100,400																																																										
Inspecteurs cantonaux.	85	»	3,000 à 4,500	308,500																																																										
Agent contrôleur des projets de constructions scolaires	1	»	2,000	2,000																																																										
Disponibilité.	»	»	»	2,500																																																										
Augmentations de traitement.	»	»	»	4,600																																																										
				436,500																																																										
a.		Frais de voyage des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des éconômats des écoles normales 8,200 »																																																												
b.		Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services :																																																												
94	1°	Aux inspecteurs principaux. 43,000 »																																																												
	2°	Aux inspecteurs cantonaux. 120,000 »																																																												
	3°	Aux inspectrices déléguées. 28,000 »																																																												
c.		Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux 3,600 »																																																												
d.		Frais de voyage de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires. . . 2,000 »																																																												
e.		Fourniture d'imprimés et d'autographies pour le service de l'inspection scolaire . 1,500 »																																																												
95	a.	Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires 120,300 »																																																												
	b.	Frais de route et de séjour des délégués des chefs des cultes protestant et israélite. . 800 »																																																												
A REPORTER. . . fr																																																														

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,000	2,000	»	»	2,000	2,000 »	
4,500	4,500	»	»	4,500	4,491 74	
456,500	456,500	»	»	456,500	424,824 10	
206,300	202,300	4,000	»	204,100	202,295 06	
121,100	111,200	9,900	»	111,200	110,400 »	
770,400	758,500	11,900	»	758,300	744,010 87	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
		REPORT. . . . fr.					
	a.	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État . . . 611,650					
		DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an (tant prévu par l'arrêté royal du 1 ^{er} juill. 1898).	INDEMNITÉS du chef de logement et de cours données par les agents en dehors de leurs attribution.	MONTANT de la dépense.
		Écoles normales d'instituteurs:					
		Directeurs	7	•	de 4,000 à 5,400	2,700	55,600
		Économes	7	•	• 2,200 • 3,400	3,750	25,550
		Professeurs	78	•	• 2,400 • 4,400	•	214,250
		Surveillants	21	•	• 1,400 • 2,000	3,100	41,640
		Gens de service	14	•	• 900 • 1,400	•	16,609
		Écoles normales d'institutrices:					
		Directrices	6	•	de 3,400 à 4,400	1,000	24,400
		Économes	6	•	• 1,800 • 3,000	1,000	15,200
		Régentes et professeurs	66	•	• 2,400 • 4,000	•	187,000
		Maitresses d'études	19	•	• 1,200 • 2,200	2,870	55,870
		Gens de service	10	•	• 900 • 1,400	•	11,500
		Augmentations de traitement aux agents, au cours de l'exercice, et indemnités aux agents intérimaires					607,410 4,240
						Total	611,650
	b.	Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements nor- maux de l'État					70,000
	c.	Cours normaux temporaires pour les instituteurs et les institutrices des écoles commu- nales et des écoles adoptées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux tem- poraires. Frais divers					20,000
	d.	Subsides aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application					155,000
97	•	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales primaires de l'État; frais des jurys de sortie dans les écoles normales de l'État, ainsi que dans les écoles normales agréées; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'article 9 de la loi organique de l'enseignement primaire 1884-1895. Frais de jury d'examen pour le certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire; frais des cours frœbeliens et des jurys chargés d'entériner ou de délivrer le diplôme d'institutrice gardienne.					
98	•	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'Admi- nistration de l'Enseignement primaire					
99	•	Amélioration et location des locaux et matériel des écoles normales primaires de l'État					
100	•	Bourses aux élèves des écoles normales de l'État et des écoles normales agréées. Subsides aux écoles normales agréées					
101	a.	Frais des conférences des instituteurs					157,000
	b.	Récompenses aux instituteurs primaires communaux, adoptés ou subsidiés, qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs con- currents; frais du jury; frais divers					30,000
		A REPORTER fr.					

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
770,400	756,500	15,900	»	758,500 »	744,010 87	
836,650	836,650	»	»	836,650 »	836,649 02	
25,000	25,000	»	»	20,000 »	19,990 20	
6,000	6,000	»	»	6,000 »	5,998 69	
78,000	78,000	»	»	78,000 »	77,990 25	
300,000	300,000	»	»	300,000 »	298,982 »	
187,000	180,000	7,000	»	178,500 »	174,989 17	
2,203,050	2,182,150	20,900	»	2,177,450 »	2,158,610 18	

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
102	»	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types	
103	»	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : subsides à répartir, conformément aux 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique de 1884-1895, entre les écoles communales, les écoles adoptées et les écoles privées non adoptées réunissant les conditions légales d'adoption.	
104	»	Subsides complémentaires à accorder en exécution des 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique de 1884-1895 : 1 ^o aux communes; 2 ^o aux écoles adoptées d'office dont l'adoption a cessé en vertu de ladite loi — Subsides extraordinaires à allouer, dans des cas tout à fait exceptionnels, par application du 8 ^e alinéa de l'article susmentionné	
105	»	Subsides pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires communales adoptées ou privées subsidiées pour garçons	
106	»	Part de l'État dans les augmentations de traitement légalement obligatoires accordées à des instituteurs communaux ou adoptés, pour l'exercice 1906 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs	
107	»	Part de l'État dans les indemnités accordées aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs malades, communaux ou adoptés, pour l'exercice 1906 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs	
108	»	Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux ou adoptés pour 1906 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs. — Subsides spéciaux aux communes qui appellent à des emplois dans leurs écoles primaires des instituteurs jouissant d'un traitement de disponibilité	
109	»	Part de l'État dans les frais de l'enseignement religieux donné par des délégués des ministres du culte aux élèves des écoles primaires communales, en cas de refus du personnel enseignant de se charger de ce soin, et d'insuffisance du clergé paroissial.	
110	»	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. — Service annuel ordinaire des écoles d'adultes. (Sont autorisés, éventuellement, les transferts de l'article 110 à l'article 105 et vice versa.).	
111	»	Musée scolaire national : personnel; traitements et indemnités	
112	»	Musée scolaire national : matériel, frais d'administration; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger	
113	a.	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales	17,000 »
	b.	Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles; frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques	15,000 »
	c.	Missions et frais de voyage dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire	7,250 »
»	»	Vingtième rapport triennal sur la situation de l'enseignement primaire (années 1900, 1901 et 1902); achat et envoi d'exemplaires; frais de reliure (pour mémoire).	
		TOTAL DU CHAPITRE XIII	fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1903.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,203,050	2,182,150	20,900	»	2,177,450	2,158,610 18	
100,000	100,000	»	»	100,000	100,000 »	
11,005,000	10,668,000	337,000	»	10,505,000	10,255,000 »	
950,000	950,000	»	»	950,000	894,764 »	
15,000	15,000	»	»	15,000	11,787 »	
895,000	895,000	»	»	855,000	551,287 27	
115,000	115,000	»	»	115,000	112,491 90	
185,000	185,000	»	»	210,000	196,524 07	
20,000	20,000	»	»	20,000	4,994 38	
2,562,000	2,422,000	140,000	»	2,277,000	2,156,842 »	
9,200	9,200	»	»	9,200	9,199 82	
4,500	4,500	»	»	4,300	4,299 03	
59,250	59,250	»	»	59,250	59,247 04	
»	»	»	»	(1) 2,000	»	
18,102,800	17,604,900	497,900	»	17,277,200	16,475,046 69	
AUGMENTATION . . fr.		497,900				

(1) Crédit supplémentaire accordé en augmentation du crédit de 7,500 francs alloué par la loi du Budget de l'exercice 1905.

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XIV.		
DÉPENSES DIVERSES ET IMPRÉVUES.		
114	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget (y compris les subsides à allouer à des sociétés pour leur faciliter l'acquisition d'un drapeau). — Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés de l'Administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse
»	»	Traitements de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département (<i>pour mémoire</i>)
115	»	Frais de célébration des fêtes nationales; frais d'illumination; subside à l'administration communale de Bruxelles
		TOTAL DU CHAPITRE XIV. fr.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE XV.		
SERVICES DIVERS.		
»	»	Ameublement de l'hôtel du gouvernement provincial du Luxembourg et des bureaux du gouvernement provincial du Brabant (<i>pour mémoire</i>)
116	»	Enseignement supérieur. — Construction, amélioration, ameublement et outillage scientifique des nouveaux locaux universitaires
117	»	Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux
118	»	Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'écoles primaires.
119	»	Armement et équipement de la garde civique: achat d'armes, de tambours, de clairons et d'objets d'équipement à fournir par l'Etat, aux termes des arrêtés royaux du 31 octobre 1898 et du 27 janvier 1899. Achat de harnachements; transformation des objets d'équipement; salaires des ouvriers supplémentaires du magasin central. Frais divers, contrôle, réception, etc.
»	»	Recensement général décennal de la population au 31 décembre 1900 (<i>pour mémoire</i>)
120	»	Subside à la Commission chargée de mettre en valeur les matériaux scientifiques recueillis par l'Expédition antarctique belge
121	»	Ameublement de l'hôtel du gouvernement provincial d'Anvers.
»	»	Ameublement des hôtels des gouvernements provinciaux de la Flandre occidentale, de Liège et du Luxembourg (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Académie royale flamande (ameublement) (<i>pour mémoire</i>)
122	»	Exposé de la situation du Royaume de 1876 à 1900.
»	»	Bibliothèque royale. Acquisition de médailles (<i>pour mémoire</i>).
»	»	Acquisition d'un immeuble pour la conservation des archives de l'Etat, à Hasselt (<i>pour mémoire</i>).
»	»	Acquisition d'un immeuble en vue de l'agrandissement de l'Ecole normale d'institutrices, à Liège (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Ameublement de l'hôtel du gouvernement provincial du Luxembourg (<i>pour mémoire</i>).
»	»	Acquisition de documents provenant de la bibliothèque de feu M. le chevalier de Theux de Montjardin (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Participation de l'enseignement primaire à l'Exposition universelle de Saint-Petersbourg (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Musée royal d'histoire naturelle. — Ameublement (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Fêtes du 75 ^e anniversaire de l'indépendance nationale (<i>pour mémoire</i>).
»	»	Subvention extraordinaire à ceux qui participent annuellement à la répartition du crédit inscrit en faveur des combattants de 1830, de leurs veuves et orphelins (<i>pour mémoire</i>).
»	»	Funérailles de M. le Baron Lambermont (<i>pour mémoire</i>)
123	»	Observatoire royal: acquisition et installation d'un équatorial destiné à la confection de la carte photographique du ciel
		TOTAL DU CHAPITRE XV. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1906.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
41,000	41,000	»	»	41,000	3,520 90	
»	»	»	»	»	35,310 14	
36,000	36,000	»	»	36,000	34,840 »	
47,000	47,000	»	»	47,000	73,671 04	
»	»	»	»	»	15,000 »	
317,400	381,565	»	263,965	656,942	821,300 48	
44,600	10,000	34,600	»	10,000	5,524 »	
1,000,000	800,000	200,000	»	1,400,000	800,000 »	
140,000	110,000	»	»	140,000	109,818 05	
»	»	»	»	»	22,973 30	
35,000	»	35,000	»	40,000	40,000 »	
10,000	»	10,000	»	»	»	
»	41,906	»	11,906	»	»	
»	»	»	»	»	10,000 »	
5,000	5,000	»	»	20,000	1,773 03	
»	47,010	»	47,010	»	»	
»	»	»	»	55,700	»	
»	»	»	»	65,200	»	
»	»	»	»	13,000	»	
»	»	»	»	»	12,194 40	
»	»	»	»	»	20,000 »	
»	50,000	»	50,000	92,209	287,861 41	
»	(1) 3,000,000	»	3,000,000	20,000	8,087 47	(1) Loi du 31 décembre 1904.
»	(1) 200,000	»	200,000	»	»	
»	(2) 12,795 35	»	12,795 35	»	»	(2) Loi du 4 mai 1905 et arrêté royal du 6 juin 1905.
60,000	»	60,000	»	»	»	
1,582,000	4,793,076 35	339,600	3,555,076 35	2,443,051	2,144,532 14	
DIMINUTION. . . fr.		3,216,076 35				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS <i>demandés</i> POUR L'EXERCICE 1906.	CREDITS <i>alloués</i> POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS <i>alloués</i> POUR L'EXERCICE 1904.	DÉPENSES <i>de</i> L'EXERCICE 1903.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
757,109 »	745,325 »	11,784 »	»	726,721 15	690,015 99	
442,797 »	451,947 »	10,850 »	»	435,947 »	429,743 12	
21,500 »	21,500 »	»	»	19,486 »	25,117 »	
2,704,098 »	2,678,848 »	25,250 »	»	2,679,928 44	2,647,030 79	
553,000 »	95,000 »	240,000 »	»	588,000 »	89,018 81	
155,000 »	155,000 »	»	»	177,300 »	180,396 50	
799,740 »	787,740 »	12,000 »	»	655,652 86	642,860 16	
36,000 »	30,000 »	6,000 »	»	58,987 14	52,575 50	
218,800 »	218,800 »	»	»	220,000 »	219,783 29	
1,504,255 »	1,277,695 »	26,558 »	»	1,256,300 »	1,246,808 76	
2,609,850 »	2,548,100 »	61,750 »	»	2,452,600 »	2,550,821 04	
4,722,460 »	4,624,460 »	98,000 »	»	4,637,157 90	4,557,115 93	
18,102,800 »	17,604,900 »	497,900 »	»	17,277,200 »	16,475,046 69	
47,000 »	47,000 »	»	»	47,000 »	73,671 04	
1,582,000 »	4,798,076 55	»	5,216,076 55	2,443,051 »	2,144,532 14	
55,856,207 »	56,062,191 55	990,092 »	5,216,076 55	55,435,551 49	51,784,554 76	
DIMINUTION. . . fr.		2,225,984 55				

(4)